



LEMAG

WEBMANAGERCENTER.COM - HEBDO N° 238 DU 26 JUIN 2025 - 4,90 DINARS



EPARGNE..

A LA UNE

Tunisie : une croissance modeste sur fond de fragilités persistantes

DOSSIER

Quels pays recrutent le plus de compétences tunisiennes en 2025?

CULTURE

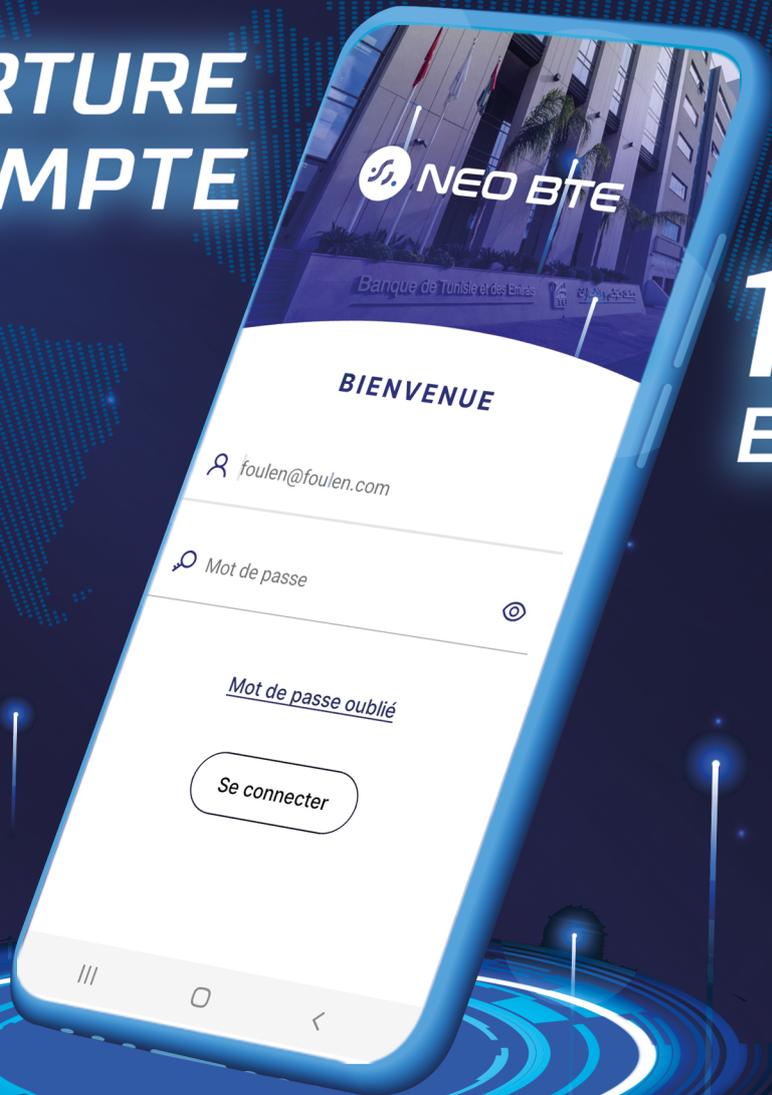
"L'Homme de Cendres", "La Noce", "Camera Arabe" : Le patrimoine cinématographique tunisien restauré



Réinventons la banque ensemble !

1^{ère} Banque en ligne en Tunisie

OUVERTURE DE COMPTE



100% EN LIGNE



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats





LEMMAG

WEBMANAGERCENTER.COM - HEBDO N° 238 DU 26 JUIN 2025 - 4,90 DINARS

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE

Rue Lac Victoria-
Rés.Flamingo les Berges du
Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

webmanagercenter.com

DIRECTEUR PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

REDACTION

Ali DRISS

Khmaies KRIMI

Hajer KRIMI

Sarra BOUDALI

PHOTOS

Anis MILII

INFOGRAPHIE

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 4,90 Dinars

Abonnement annuel : 200 DT

01

A LA UNE

Peut-on encore sauver l'épargne
oubliée des Tunisiens ?

Quels leviers pour sortir la Tunisie de
la stagnation économique chronique ?

02

ECO-FINANCE

Budget de l'Etat 2025 : Deux bonnes
nouvelles, le dinar s'apprécie et le prix
de pétrole baisse

ITCEQ : Valoriser le potentiel
d'exportation tunisien vers l'Algérie, une
priorité stratégique

03

DOSSIER

Banques, Assurances, Intermédiaires en
Bourse...: Découvrir les Comptes
Dormants, un Parcours du Combattant

04

SECTEURS

Quels défis attendent les banques
tunisiennes avec les nouvelles normes
prudentielles ?

05

GRANDS CHANTIERS

Le modèle éducatif finlandais : Une
solution pour la Tunisie ?

06

CULTURE

Prix Mahmoud Darouiche : hommage à
Sghaier Ouled Ahmed, voix engagée de la
poésie tunisienne



L'ATB lance la 2^e édition de son offre "100 Jours SAKAN"

Nous avons le plaisir de vous annoncer le **lancement de la 2^e édition de notre offre immobilière "100 Jours SAKAN by ATB"**, valable jusqu'au 26 septembre 2025.

Une offre exceptionnelle pour réaliser vos projets immobiliers

Pendant 100 jours, profitez d'une **offre exclusive** pour financer :

- L'achat d'un logement (neuf ou ancien)
- La construction ou l'achèvement de votre bien
- La rénovation ou l'extension de votre habitat

Cette campagne s'adresse **à tous nos clients particuliers**, qu'ils soient **résidents en Tunisie** ou **Tunisiens résidant à l'étranger (TRE)**.

Quels avantages ?

Avec "100 Jours SAKAN", vous bénéficiez de :

- ✓ Un taux d'intérêt bonifié
- ✓ Des frais de dossier réduits ou offerts
- ✓ Une durée de remboursement flexible
- ✓ Une étude gratuite de votre projet
- ✓ Un accompagnement personnalisé tout au long du processus

Comment en profiter ?

Vous pouvez :

- Vous rendre dans l'agence ATB la plus proche
- Accéder à notre simulateur de crédit sur

<https://ddei5-0-ctp.trendmicro.com:443/wis/clicktime/v1/query?url=www.atb.tn&umid=820D94EF-384D-3D06-8865-683CBE2B4B64&auth=cd52a2738abd17b675beaf8410bff71a32a20eaa-457509883ad0ed5c06a6ee714cc2ec8bfaba410d>

- Contacter votre conseiller bancaire habituel

Un engagement renouvelé

À travers cette opération, l'ATB réaffirme son engagement à faciliter l'accès au logement, en proposant des solutions concrètes et avantageuses, adaptées aux besoins de tous.

Peut-on encore sauver l'épargne oubliée des Tunisiens ?



Il y a des dates qui passent inaperçues. Et d'autres qui devraient, au contraire, faire l'effet d'une alarme nationale. **Le 30 juin 2025** est de celles-là.

À cette date, des **centaines de milliers de comptes bancaires inactifs** depuis 15 ans seront transférés au **Trésor public tunisien**, sans possibilité de retour pour leurs titulaires ou leurs ayants droit. Une mesure légale, inscrite dans l'article 43 de la Loi de finances 2025, mais qui soulève un malaise grandissant : **et si ce grand nettoyage administratif se faisait au détriment de la transparence, de l'information et, surtout, des droits des citoyens ?**

On parle ici de **plus de 400 000 comptes dits "dormants"**, oubliés dans les méandres de la mémoire collective, parfois

ouverts pour des mineurs, laissés en suspens après un décès, ou simplement négligés par des expatriés. Ces fonds, souvent modestes mais cumulés, représentent **des millions de dinars**. Et au lieu de réveiller ces comptes, c'est un système entier qui semble vouloir les effacer en silence.

Car malgré les obligations légales de notification et de publication dans le Journal Officiel, la réalité est toute autre : **pas de plateforme numérique centralisée, pas de classement alphabétique**, des listes aussi opaques qu'indigestes... Et un citoyen moyen livré à lui-même dans un labyrinthe administratif.

Pire encore, ce processus se déroule dans une **indifférence médiatique quasi totale**, comme si la dépossession silencieuse

d'une partie de l'épargne populaire n'était qu'un détail technique. Or, derrière ces comptes se cachent des histoires, des héritages, des oublis de vie, mais aussi des droits. Le droit à l'information, le droit à la mémoire, le droit de récupérer ce qui nous appartient.

L'État a besoin de ressources, certes. Mais la confiance dans les institutions financières et publiques se construit aussi par **la clarté des règles, l'accessibilité des démarches, et le respect des délais raisonnables**. Une régularisation n'a de sens que si elle est accompagnée d'un effort de pédagogie, d'un guichet unique, d'un service public du numérique à la hauteur des enjeux.

Alors que l'IA transforme nos façons de chercher, de lire et de vérifier, pourquoi ne pas mobiliser ces outils pour **faciliter la réappropriation citoyenne des comptes oubliés ?** Pourquoi ne pas voir cette échéance du 30 juin comme une opportunité pour repenser notre rapport à l'épargne, à la transparence et à la mémoire financière collective ? Il est encore temps d'agir. Encore temps d'alerter. Encore temps d'informer.

Kia EV6. 100% électrique.



Movement that inspires

CITY CARS S.A/ CONCESSIONNAIRE Kia / 31, Rue des Usines ZI la Goulette-Kram/Tél : (216) 36 406 200.

Rejoignez nous sur nos pages :



Kia.tn

Kia Tunisie

Kia Tunisie

kia_tunisie

Tunisie |

Une croissance modeste sur fond de fragilités persistantes



« Les estimations issues des comptes nationaux trimestriels montrent que le Produit Intérieur Brut (PIB) en volume, corrigé des variations saisonnières, a enregistré une croissance au taux de 1,6 % sur un an au cours du

premier trimestre de l'année 2025. En glissement trimestriel, c'est-à-dire par rapport au quatrième trimestre de l'année 2024, le PIB en volume aura diminué de 0,2 % », lit-on dans le communiqué de l'INS.

Une croissance en demi-teinte

Ce 1,6 % de croissance semble être une performance en apparence positive, mais elle s'inscrit dans un contexte économique

instable et soulève plusieurs interrogations sur la santé réelle de l'économie et sur les marges budgétaires dont dispose l'État. Cette croissance relative est principalement attribuable à une saison agricole exceptionnelle (+7 %) et reste, comme le souligne l'économiste Hachemi Alaya, artificielle, alimentée par des facteurs ponctuels (pluviométrie abondante, ajustements statistiques), plutôt que par une dynamique économique durable.

Cela doit inciter à une lecture prudente : les comparaisons doivent être faites entre trimestres équivalents, et non entre des périodes disjointes, afin d'éviter des analyses biaisées d'un contexte économique assez délicat. Ce taux reste en deçà des niveaux nécessaires pour impulser une relance solide, notamment dans les secteurs productifs et de services, qui font toujours face à des défis structurels.

Une boursière dynamique en trompe-l'œil

Dans le même temps, la Bourse

de Tunis affiche des performances très positives. Cela s'explique en partie par le fait que les professions libérales — médecins, avocats, experts-comptables, architectes — doivent déposer leurs déclarations fiscales le 25 mai. Pour réduire le taux d'imposition, ils souscrivent aux CEA (Comptes Épargne Actions), qui sont des acquisitions sur la Bourse.

Parallèlement, les principaux indicateurs boursiers des grandes entreprises, hors banques, ne sont pas reluisants. Les chiffres d'affaires d'entreprises industrielles et commerciales comme Les Ciments de Bizerte, la Société du bois ou encore la SFBT ont baissé par rapport au premier trimestre 2024. Le fait que la Bourse de Tunis affiche une croissance qui ne reflète pas une prospérité économique réelle prouve, encore une fois, que les transactions qui y sont effectuées sont déconnectées de la réalité du marché.

La performance boursière contraste fortement avec la baisse de la consommation

intérieure, notamment sur des produits comme le vin ou le gaz de consommation domestique, révélant une réaction du pouvoir d'achat, en particulier au sein de la classe moyenne.



«Grâce à la baisse des cours mondiaux, la Tunisie pourrait engranger entre 2,2 et 2,5 milliards de dinars de ressources supplémentaires.»

Des opportunités budgétaires encore inexplorées

Grâce à la baisse des cours mondiaux du pétrole, du gaz et des céréales, sans oublier la baisse du dollar par rapport aux principales devises, sous l'effet de la politique de Trump, la Tunisie pourrait engranger entre 2,2 et 2,5 milliards de dinars — voire 3 milliards — de ressources supplémentaires non prévues dans la loi de finances initiale si les cours des hydrocarbures et des céréales continuent à baisser ou se maintiennent à leur niveau actuel. Le budget 2024 avait été calculé sur la base d'un baril à 77,4 dollars, alors que le prix moyen actuel oscille autour de 64 à 66 dollars.



«Cette croissance relative est principalement attribuable à une saison agricole exceptionnelle et reste artificielle, alimentée par des facteurs ponctuels.» (Hachemi Alaya, économiste)



«Les PME tunisiennes sont aujourd'hui parmi les plus fragiles. Nombre d'entre elles sont au bord de la faillite. Il est donc urgent de mettre en place un plan de sauvetage.»

Ces économies pourraient représenter une véritable bouffée d'oxygène pour l'État. Il est envisageable de les réallouer selon des priorités nationales claires :

- 1 milliard de dinars pour le transport public ;
- 1 milliard pour l'éducation ;
- 1 milliard pour la santé ;

Mais encore faut-il avoir un plan précis, aligné avec les besoins réels du pays.

Un manque de vision

Sans un environnement d'affaires stable, sans la confiance des investisseurs, et dans un climat social anxiogène, toutes les ressources du monde risquent de rester inefficaces. Tant que les entreprises peinent à investir, que les citoyens sont inquiets pour leur avenir, et que l'administration n'a

pas de vision structurée, le pays ne pourra pas transformer ces opportunités ponctuelles en une dynamique durable.

Le défi des PME : urgence nationale

Les PME tunisiennes sont aujourd'hui parmi les plus fragiles. Nombre d'entre elles sont au bord de la faillite. Il est donc urgent de mettre en place un plan de sauvetage, combiné à des incitations claires à l'investissement national. Ce tissu économique, s'il est soutenu et modernisé, pourrait à lui seul créer des milliers d'emplois et relancer la machine économique.

Entre contrastes et carrefours économiques

La Tunisie se trouve aujourd'hui à un carrefour économique décisif. D'un côté, des signaux positifs : opportunités budgétaires liées à la conjoncture mondiale, résilience de certains secteurs. De l'autre, des réalités préoccupantes : baisse de la consommation, tensions sociales, absence de stratégie claire et climat des affaires dégradé.

Transformer ces paradoxes en levier de transformation passe par une gouvernance lucide, des choix politiques courageux et une mobilisation urgente autour du sauvetage des entreprises et de la relance de l'investissement local.

Amel Belhadj Ali

en bref

- Le **PIB tunisien** affiche une croissance annuelle de 1,6% au premier trimestre 2025, principalement due à une excellente saison agricole.
- Cependant, **le PIB** a diminué de 0,2% en glissement trimestriel, signalant une fragilité économique sous-jacente.
- La **bourse de Tunis** connaît une dynamique positive, mais déconnectée de la réalité des entreprises (baisse du chiffre d'affaires pour plusieurs grands groupes).
- La **baisse des prix mondiaux** offre une opportunité budgétaire significative (2,2 à 2,5 milliards de dinars).
- Un **plan de sauvetage urgent pour les PME** et une vision stratégique claire sont essentiels pour une relance économique durable.

Quels leviers pour sortir la Tunisie de la stagnation économique chronique ?



Le service économique de l'ambassade de France en Tunisie publie chaque année une note de conjoncture dans la

laquelle il analyse les différents indicateurs de l'économie tunisienne : croissance, balance des paiements, IDE, endette-

ment, finances publiques, instabilité politique, risque sociaux ...

De par sa qualité informative et analytique, la note, truffée de chiffres actualisés, constitue, du moins de notre point de vue, une feuille de route incontournable pour les analystes et investisseurs qui s'intéressent au site Tunisie. Pour information, en voici de larges extraits :

Où en est l'économie tunisienne ?

« Fragilisé par les chocs successifs survenus depuis la crise internationale de 2009 puis la révolution de 2011, le modèle de croissance tunisien sous-performe en comparaison régionale, avec un PIB réel qui retrouve tout juste en 2025 son niveau d'avant Covid, malgré les atouts comparatifs du pays, comme sa forte intégration aux chaînes de valeur européennes ». C'est en ces termes que la note de conjoncture situe et évalue l'évolution de l'économie ces 16 dernières années.

« La détérioration des équilibres macroéconomiques (déficits jumeaux et endettement public) pendant la dernière décennie a accentué les vulnérabilités financières et monétaires et risques de tensions sociales, au détriment de l'attractivité des capitaux étrangers et de l'investissement. Le redressement du risque-pays et le retour de la confiance supposent une

« En 2025, la Tunisie retrouve à peine son niveau de PIB d'avant Covid, révélant une croissance sous-performante et une incapacité à rebondir comme ses voisins méditerranéens. »

stratégie de réformes structurelles ambitieuse », lit-t-on dans le document.

Par l'effet des crises, la croissance n'a cessé de reculer

Traitant de la croissance en Tunisie depuis une quinzaine d'années, la note estime que « la croissance a été durablement affectée par les crises successives depuis 15 ans. Entre le début des années 2000 et la crise financière internationale de 2008-2009, une croissance moyenne de 4,5%/an a fait de la Tunisie l'une des économies les plus développées du continent.

« Le risque-pays dégradé, l'incertitude politique et l'absence de vision à long terme minent la confiance des investisseurs, maintenant l'économie tunisienne dans une stagnation chronique. »

L'instabilité politique après la révolution de 2011, puis une succession de chocs externes (terrorisme, crise Covid, crise énergétique), ont contribué à un ralentissement durable de la croissance (1 à 2%/an), alimenté par le recul de l'investissement et de la productivité, et affaibli le revenu par habitant (de 4310 \$/an en 2014 à 3840 \$/an en 2023). Après une contraction de 9% provoquée par la crise Covid en 2020, l'économie n'a pas rebondi autant que les autres pays de la région.

En 2024, la croissance a atteint +1,4%, permettant tout juste de retrouver le niveau d'activité d'avant Covid. En 2025, la croissance resterait inchangée à +1,4% (FMI). Le risque-pays dégradé et la visibilité incertaine à long terme pour les investisseurs, entretiennent l'atonie de la croissance. Par ailleurs, la croissance tunisienne est particulièrement exposée à la cyclicité des secteurs agricole (9% du PIB) et touristique (5% du PIB, et 10% avec les retombées indirectes), ainsi qu'à la conjoncture européenne dont

dépend le secteur exportateur (70% des exportations).

Dans cette conjoncture difficile, la situation sociale reste fragile. Le chômage demeure à un niveau élevé (16% au T3 2024, après un pic à 18,4% en 2021 ; 40,5% chez les jeunes de moins de 25 ans), ce qui entretient le travail informel et une pression baissière sur les salaires et le pouvoir d'achat, rogné par l'inflation élevée que les hausses de salaires n'ont pas compensé entièrement (baisse d'environ 7% du salaire réel moyen dans le secteur privé entre 2019 et 2024) ».



« Avec plus de 40 % de chômage chez les jeunes, la Tunisie affronte une véritable bombe sociale : talents en exil, précarité de l'emploi et montée du travail informel deviennent la norme. »

Une balance de paiements sous forte pression

Au rayon des transactions financières, la note de conjoncture relève globalement une atténuation conjoncturelle des pressions sur la balance des

paiements et sur la dette externe. On y lit : « Structurellement déficitaire, le solde courant de la balance des paiements subit la volatilité des balances énergétiques et alimentaires ainsi que des recettes touristiques. Après s'être creusé jusqu'à 9% du PIB en 2022, le déficit courant s'est ensuite nettement réduit (2,3% du PIB en 2023, puis 1,7% en 2024) grâce à la reprise du tourisme et la stabilisation du déficit des biens (11,4% du PIB en 2023, puis 11,7% en 2024) sous un effet prix favorable et les efforts de contrôle des importations par l'Etat.

Concernant le compte financier de la balance des paiements, la résilience des IDE entrants (0,9 Md€ en 2024 soit 2% du PIB) a réduit le besoin d'emprunts externes nécessaires pour stabiliser le niveau des réserves de change, qui atteignait 104 jours d'importations à fin janvier 2025. En l'absence d'échéances majeures de remboursement de dette externe avant juillet 2026, les risques de crise de balance des paiements s'atténuent alors que l'Etat privilégie désormais les prêteurs domestiques en monnaie locale, plutôt que les bailleurs externes en devises ».

Chiffres clés

- **1,4 %** — Croissance prévue en 2025, inchangée par rapport à 2024

- **81 %** — Niveau de la dette publique tunisienne en pourcentage du PIB en 2024
- **40,5 %** — Taux de chômage chez les jeunes de moins de 25 ans
- **28 Md TND** — Besoin de financement de l'État tunisien en 2025
- **104 jours** — Réserves de change équivalentes à 104 jours d'importations en janvier 2025.



« Passée de 45 % à 81 % du PIB en dix ans, la dette publique tunisienne atteint un seuil critique, contraignant l'État à s'endetter massivement sur le marché intérieur. »

La soutenabilité incertaine des finances publiques inquiète les bailleurs de fonds

Autre indicateur analysé par la note de conjoncture : la soutenabilité des finances publiques . La note devait relever,



« La dépendance croissante des banques tunisiennes au financement de l'État fragilise le système financier national, tout en alimentant une inflation difficile à contenir. »

à ce sujet, que « malgré les efforts de consolidation budgétaire, la soutenabilité des finances publiques suscite toujours l'inquiétude de certains prêteurs».

Et la note d'ajouter : « Face à la soutenabilité incertaine de la dette publique, passée de 45% du PIB en 2013 à 81% du PIB en 2024, et un service de la dette atteignant 14% du PIB en 2024, les autorités prévoient une consolidation budgétaire pluriannuelle graduelle visant à réduire le déficit public primaire (-2,2% du PIB en 2024).

Le déficit public (dons inclus) atteindrait 5,3% du PIB en 2025 (après 6,3% en 2024) grâce à une stabilisation des dépenses et une légère hausse des recettes fiscales (réformes de l'IRPP et IS).

Les subventions sur les produits de base et l'énergie représentent une charge élevée (11,6 Md TND en 2025 soit 6,3% du PIB, contre 4,6% en 2021). La dégradation de la situation financière de certaines entreprises publiques représente aussi un risque pour les finances publiques.

Avec la dégradation du risque souverain et la hausse de ses besoins de financement, l'Etat se tourne davantage vers les prêteurs internes. Après une brusque hausse à partir de 2020 (passant de 10 à 20 Md TND/an), les besoins d'emprunt de l'Etat atteignent 28 Md TND en 2025 (soit 15% PIB, après 28,2 Md TND en 2024). La stratégie d'endettement de l'Etat s'appuie désormais davantage sur les ressources internes : émissions de dette souscrites par les banques domestiques, emprunts

nationaux, mais aussi emprunt auprès de la BCT.

Le service de la dette restera stable en 2025 (24,7 Md TND soit 13,3% du PIB), mais portera davantage sur la dette interne que sur la dette externe dont le service diminuera (de 3,7 Md € en 2024 à 3,1 Md€). Cette dynamique d'endettement entraîne une exposition croissante du secteur bancaire sur le secteur public (21% des actifs bancaires, contre 12% en 2018), ainsi qu'une création monétaire qui pourrait entretenir l'inflation, que la BCT tente de combattre en conservant une politique monétaire restrictive ».

en bref

- La Tunisie connaît une **croissance faible** et peu inclusive, freinée par 15 ans de chocs successifs.
- **Le PIB réel de 2025** retrouve à peine son niveau d'avant Covid.
- **Le chômage des jeunes** et l'inflation creusent les inégalités sociales.
- **La dette publique** atteint un niveau critique (81 % du PIB), avec une charge d'intérêts préoccupante.
- **L'État se finance de plus en plus sur le marché intérieur**, exposant les banques au risque souverain.
- Le redressement passe par des **réformes ambitieuses et une meilleure gouvernance budgétaire**.

TOUS RÉUNIS AUTOUR
D'UNE MÊME PASSION



100 000
PROFESSIONNELS

1 400
EXPOSANTS &
MARQUES



EQUIP AUTO
LE SALON INTERNATIONAL DES
PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE



**DEMANDEZ VOTRE
BADGE D'ACCÈS**



CONTACT

CCITF/PROMOSALONS TUNISIE • T. +216 31 31 78 78 | ons.charni@ccitf.org

14-18 OCTOBRE 2025 • PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES

equipauto.com

#equipauto in X f @ d y

Un salon de *Keyros*

fiev



COMEXPOSIUM

Organisé par EQUIP'AUTO SAS

Budget de l'Etat 2025 |

Deux bonnes nouvelles, le dinar s'apprécie et le prix de pétrole baisse



Le budget de l'État tunisien pour 2025 s'annonce sous de meilleurs auspices.

Deux facteurs clés, l'appréciation du dinar tunisien et la baisse du prix du pétrole, devraient avoir des répercussions positives significatives sur les finances publiques et l'économie du pays.

Appréciation du dinar tunisien : Un coup de pouce pour la dette

Selon les indicateurs monétaires et financiers publiés le 28 mai 2025 par la Banque Centrale de Tunisie (BCT), le dinar tunisien a affiché une appréciation notable. Face au dollar américain, le dinar s'est renforcé de 4,14 %, le billet vert s'établissant à 2,98 dinars contre 3,11 dinars un an auparavant. De même, le dinar a gagné 0,52 % face

à l'euro, la monnaie européenne s'échangeant à 3,36 dinars contre 3,39 dinars à la même date en 2024.

« **L'appréciation du dinar aura des répercussions positives sur le remboursement du service de la dette.** »



« La baisse du prix du baril de pétrole va alléger, de manière significative, les tensions sur les finances publiques. »

Ces fluctuations, selon la BCT, témoignent d'une certaine stabilité des équilibres du secteur extérieur. Bien que les réserves en devises aient connu une légère baisse conjoncturelle, s'élevant à 22,7 milliards de dinars (équivalent à 98 jours d'importation) contre 22,6 milliards de dinars (103 jours d'importation) fin mai 2024, l'appréciation du dinar est une excellente nouvelle. Elle devrait, de toute évidence, alléger le fardeau du remboursement du service de la dette, estimé à 7 milliards de dinars au 20 mai 2025, nécessitant ainsi moins de devises.

Baisse du prix du pétrole: Une bouffée d'oxygène budgétaire

Parallèlement, le marché pétrolier apporte également de bonnes nouvelles. Le prix du baril de pétrole a enregistré une tendance baissière continue. Entre le 27 et le 28 mai 2025, le pétrole brut WTI a fluctué entre 62,33 \$ et 60,83 \$, tandis que le Brent s'est situé entre 65,25 \$ et 64,11 \$. Le prix

quotidien du panier de l'OPEP s'est établi à 63,78 \$ le baril le 28 mai 2025. Ces chiffres sont inférieurs au prix de 77,4 dollars sur lequel le budget de l'État 2025 a été calculé.

Impact économique de la baisse du baril

Cette tendance baissière du prix du pétrole devrait, selon les économistes, alléger significativement les tensions sur les finances publiques et générer des gains de plusieurs milliards de dinars. Ce surplus budgétaire aurait normalement servi à financer en devises les importations de produits énergétiques.

L'économiste et universitaire Ridha Chkoundali souligne

deux avantages majeurs de cette situation. Le premier est l'allègement de la pression sur les finances publiques. Ce surplus budgétaire inattendu renforcera les réserves en devises du pays et stabilisera le dinar face aux monnaies étrangères. Chkoundali compare cette situation à un "don extérieur" pour la Tunisie.

Le second avantage concerne les effets positifs sur l'économie réelle. Le maintien des prix de l'énergie à un niveau bas limiterait les pressions inflationnistes, favorisant ainsi une baisse du taux directeur de la Banque centrale. Une réduction des taux d'intérêt, comme le précise Chkoundali, encouragerait l'investissement et soutiendrait la création de richesses.

Abou SARRA

en bref

- **Le budget** de l'État tunisien 2025 bénéficie de deux facteurs favorables.
- **Le dinar tunisien** s'est apprécié face au dollar (4,14%) et à l'euro (0,52%) fin mai 2025.
- Cette appréciation **allège le coût du service de la dette**, estimé à 7 milliards de dinars.
- Le **prix du pétrole** est en baisse (63,78\$ le baril OPEP), bien en dessous des prévisions budgétaires.
- Cette tendance **réduit la pression sur les finances publiques**, libérant des milliards de dinars.
- Elle pourrait également **freiner l'inflation** et favoriser la baisse des taux d'intérêt, stimulant l'investissement.

Valoriser le potentiel d'exportation tunisien vers l'Algérie, une priorité stratégique



L'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives (ITCEQ) a appelé à renforcer l'action publique pour valoriser le potentiel de la Tunisie à l'export sur le marché algérien. A ce propos, il a souligné la nécessité de poursuivre l'amélioration des procédures administratives, logistiques et douanières, afin d'optimiser l'accord commercial préférentiel entre la Tunisie et l'Algérie.

Dans une note d'analyse intitulée « Le marché algérien : quel potentiel à l'export pour la Tunisie ? », qu'il vient de publier, l'ITCEQ a déploré la faiblesse des échanges

commerciaux entre les deux pays, en dépit de leur proximité géographique et culturelle, estimant que ces échanges sont « loin des attentes et des objectifs escomptés ».

Selon l'Institut, les importations en provenance de l'Algérie ont dépassé de loin les exportations vers ce marché, durant la période 2011- 2021, se soldant, ainsi, par un déficit structurel. Ce dernier est, principalement, imputable à l'importance des importations nationale de gaz naturel de ce pays voisin, au cours de cette période.

L'évolution du déficit commercial montre qu'il a été moins important sur les cinq années 2017-2021 (605 M\$ en moyenne par an), comparativement à la période 2011-2015 (1501 M\$ en moyenne par an).

L'ITCEQ a plaidé en faveur de la promotion du commerce et de l'investissement entre les deux pays, en créant des projets de partenariat dans les secteurs d'activité à fort potentiel et en favorisant l'implantation des entreprises tunisiennes sur le marché algérien (octroi d'avantages spécifiques, soutien diplomatique, organisation de foires, rencontres régulières des hommes d'affaire...).

Il est également primordial, souligne l'Institut, de renforcer l'intégration au niveau de la zone nord-africaine et continentale (ZLECAF), d'accélérer le processus de réalisation de zones frontalières entre les deux pays et de consolider les mécanismes bilatéraux de lutte contre le commerce informel et la spéculation touchant certaines marchandises.



La Hyundai STARIA 9 Places une expérience unique



Alpha Hyundai Motor, distributeur officiel de la marque automobile sud-coréenne Hyundai en Tunisie, annonce le lancement de la deuxième édition de son roadshow national consacré au modèle Hyundai STARIA 9 Places, à partir du 11 juin 2025.

Après une première édition réussie en juin 2022, cette nouvelle tournée s'inscrit dans la volonté de Hyundai Tunisie de renforcer sa proximité avec les professionnels du transport collectif, en leur offrant l'opportunité de découvrir et tester un véhicule pensé pour leurs besoins spécifiques : confort, fiabilité et économie.

Le Hyundai STARIA 9 Places, avec son design futuriste, sa motorisation performante et son habitabilité exceptionnelle, s'impose comme une référence

pour les grands taxis et les louages mais aussi pour le secteur touristique. Ce roadshow permettra aux chauffeurs et exploitants de toutes les régions du pays de vivre une expérience immersive du véhicule, à travers des essais dynamiques et des présentations techniques assurées par les équipes Hyundai.

« À travers cette initiative, Hyundai Tunisie confirme son engagement à proposer des solutions adaptées aux besoins du marché tunisien. Le STARIA 9 Places a été conçu pour répondre aux attentes des professionnels du transport, en alliant innovation, espace, confort et maîtrise des coûts », déclare Mehdi Mahjoub, Directeur Général de Hyundai Tunisie.

Ce roadshow s'inscrit dans une série d'actions concrètes menées par Hyundai Tunisie

pour accompagner ses clients au quotidien. La marque a récemment renforcé son réseau à travers l'ouverture de nouveaux centres de services rapides, et poursuit ses efforts d'amélioration continue, récompensés par le titre de « Élu Service Client de l'Année 2025 » pour la quatrième année consécutive.

Avec plus de 20 agences réparties sur l'ensemble du territoire, Hyundai Tunisie offre à ses clients proximité, réactivité et expertise. Hyundai Tunisie continue également à assurer la tranquillité d'esprit grâce à une garantie constructeur de 5 ans, parmi les plus longues du marché.

Pour plus d'info, retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux ou sur notre site officiel : www.hyundai.com.tn

madeinitaly.gov.it



Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale



SÉMINAIRE B2B DÉDIÉ AUX SECTEURS DES MACHINES AGRICOLES

“SOLUTIONS ITALIENNES POUR LA FERME DU FUTURE”

ÉVÈNEMENT ORGANISÉ PAR ICE AGENCE
SECTION POUR LA PROMOTION DES ÉCHANGES
DE L'AMBASSADE D'ITALIE
EN COLLABORATION AVEC FEDERUNACOMA
Fédération nationale italienne des fabricants de machines et
équipement agricoles

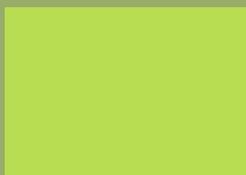


**SESSIONS DE B2B
LE 22 OCTOBRE 2025
INSCRIPTION EN LIGNE**

TECHNOLOGIES POUR
LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE



[CLIQUEZ ICI!](#)



VOUS ÊTES INTÉRESSÉ À
DÉCOUVRIR LES NOUVEAUTÉS DES
TECHNOLOGIES
DES MACHINES AGRICOLES
ITALIENNES ?

30 juin 2025 |

Dernier délai pour sauver votre argent des comptes bancaires «dormants» en Tunisie



mineurs, dont le suivi a pu être négligé par les parents ou tuteurs.

Une procédure de transfert encadrée, mais des zones d'ombre

La loi prévoit que les banques doivent notifier les titulaires des comptes concernés par lettre recommandée et publier leurs noms dans le Journal officiel des annonces légales. Si aucune réaction n'est enregistrée dans un délai de 30 jours, les fonds sont alors automatiquement transférés au compte du Trésor ouvert auprès de la Banque Centrale de Tunisie.

Cependant, la mise en œuvre de cette procédure soulève des défis majeurs. Qu'advient-il si l'adresse postale est obsolète ? Comment informer efficacement des héritiers non déclarés ou des titulaires résidant à l'étranger ? L'absence actuelle d'un portail numérique centralisé pour vérifier l'existence de ces comptes accroît l'incertitude et la difficulté pour les citoyens de se prémunir contre la perte de ces avoirs.

À partir du 30 juin 2025, des milliers de Tunisiens risquent de voir l'argent de leurs comptes bancaires inactifs être transféré au compte du Trésor ouvert auprès de la BCT. Cette mesure, issue de la loi de finances 2025, concerne, selon certaines estimations, à plus de 400.000 comptes "dormants". Un enjeu capital, souvent méconnu du grand public, qui génère de vives interrogations quant à la protection de l'épargne des citoyens.

Qu'est-ce qu'un compte bancaire dormant ?

Un compte est qualifié de "dormant" s'il n'a enregistré aucune opération volontaire (dépôt, retrait, virement) pendant une période de quinze ans. Les frais de gestion ou autres écritures automatiques ne sont pas considérés comme des signes d'activité.

Ces comptes peuvent concerner des successions non réclamées, des titulaires décédés, ou encore des personnes ayant quitté le territoire tunisien ou encore des cas de comptes ouverts pour des

Comment éviter leur transfert au Trésor tunisien?



La loi de Finances 2025 impose désormais aux banques, établissements financiers, intermédiaires en bourse, sociétés émettrices de valeurs mobilières, et entreprises d'assurance de déclarer et transférer au compte courant du Trésor ouvert auprès de la Banque Centrale de Tunisie les fonds non réclamés depuis une période continue de 15 ans.

Cette mesure concerne les comptes courants, comptes d'épargne, comptes de

paiement, dépôts à terme, ainsi que les valeurs mobilières négociées électroniquement, actions, parts d'organismes de placement collectif et contrats d'assurance-vie ou de capitalisation.

Les établissements financiers doivent effectuer cette déclaration selon un modèle officiel avant le 15 février de l'année suivant l'expiration de la période d'inactivité. Concernant les valeurs mobilières, elles doivent être rachetées et leurs produits transférés dans le même délai. Les titres sont remis au Dépositaire central des titres, qui les vend dans les six mois suivants.

Les entreprises d'assurance doivent déclarer les avoirs issus des contrats d'assurance-vie ou de capitalisation restés inactifs ou sans réclamation pendant 15 ans, et transférer ces avoirs au Trésor selon les mêmes procédures. Ces sociétés doivent continuer à gérer les placements jusqu'à la déclaration.

Les comptes appartenant aux mineurs ou aux personnes incapables ne sont pas concernés tant qu'ils ne sont pas devenus majeurs ou qu'ils n'ont pas retrouvé leur pleine capacité juridique.

De plus, tous les établissements concernés sont tenus de déposer une déclaration annuelle même en l'absence de fonds à déclarer.

Enfin, une disposition spécifique prévoit qu'avant le transfert au Trésor prévu le 15 juillet 2025, les établissements doivent publier, avant le 30 avril 2025, une liste des titulaires concernés dans le Journal officiel des annonces légales et judiciaires. Les titulaires ou leurs ayants droit doivent être informés par tout moyen traçable avant la déchéance définitive du droit de réclamation fin juin 2025.

Découvrir les Comptes Dormants, un Parcours du Combattant



La recherche de comptes bancaires inactifs ou oubliés, qu'ils soient personnels ou appartenant à des proches décédés, s'apparente à un véritable labyrinthe en Tunisie. L'absence criante de campagnes de sensibilisation et d'une plateforme centralisée pour recenser ces avoirs complique considérablement la tâche pour le grand public.

Malgré les publications légales dans le Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT), l'accès à ces informations reste ardu. Nos investigations, menées sur des éditions du JORT (notamment celles du 30 avril

2025 et antérieures) relatives aux annonces légales, ont révélé l'extrême difficulté à naviguer parmi des milliers de noms. Le citoyen moyen, peu familiarisé avec les arcanes du JORT, ignore souvent comment s'y prendre pour retrouver ces listes.

Le processus est semé d'embûches : il faut d'abord identifier quelle édition du JORT contient la liste d'une institution financière spécifique, si l'on soupçonne l'existence d'un compte dans une banque donnée, par exemple. Ensuite, il est nécessaire de parcourir des listes interminables. Certaines

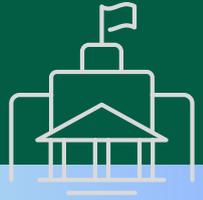
publications ne concernent qu'une seule institution, mais peuvent s'étendre sur près de 140 pages, chaque page comportant jusqu'à quatre colonnes de noms. Le comble de la difficulté réside dans le fait que, dans la majorité des cas, ces listes ne sont pas classées par ordre alphabétique, transformant la recherche en une quête impossible.

Vous pouvez néanmoins tenter une recherche à l'aide de l'intelligence artificielle, car la recherche dans le document PDF n'est pas possible. En effet, les listes sont intégrées sous forme d'images.

ils Ont Dit

Souveraineté

"La sécurité alimentaire est devenue un symbole de la souveraineté nationale pour nombre de pays dont la Tunisie. Encourager un patriotisme économique éclairé, valorisant les produits nationaux et rejetant la notion de 'consommateur universel'. Etude IACE



Classe moyenne

« Face à l'explosion des loyers et à la stagnation des salaires, la classe moyenne tunisienne est en train de décrocher : elle est exclue du marché formel de l'immobilier et bascule peu à peu dans la précarité. »



Compétitivité

« La compétitivité ne se résume plus à des chiffres économiques : elle s'évalue aussi à l'aune de la qualité des institutions, de l'inclusion sociale et du cadre politique global. » Rapport IMD 2025



Institutions

« Dans un monde de plus en plus fragmenté et marqué par des tensions commerciales, seules les économies dotées de politiques bien structurées et d'institutions solides peuvent préserver leur prospérité. » - Rapport IMD 2025



Pouvoir d'achat

"Une part croissante de la population ne mange plus de viande rouge, limite sa consommation de fruits, se passe de poisson ou réduit les soins médicaux. Non pas par choix, mais par nécessité."



« La souveraineté économique passe par une autonomie énergétique, technologique et décisionnelle. » - Adnene Ben Salah



Texte complet de l'Article 43 de la Loi de Finances 2025 relatif aux Comptes bancaires inactifs depuis 15 ans



Texte complet de l'ARTICLE 43 - Loi de Finances 2025 relatif à la Liquidation, au profit de l'Etat, des montants, dépôts, comptes de valeurs mobilières et avoirs non réclamés.

1) **Les banques et les établissements financiers prévus par la loi n°2016 - 48 du 11 juillet 2016** sont tenus de déclarer, selon un modèle établi par l'administration, auprès du Trésorier Général de la Tunisie, les montants portés aux comptes courants, comptes de dépôts,

comptes de paiement, comptes des dépôts d'investissement, comptes d'épargne de toute forme, comptes à terme et autres produits assimilés et tous autres comptes ouverts auprès d'eux en dinars tunisiens ou en devises, n'ayant fait l'objet d'aucune opération, réclamation ni litige



Droits de douane

A fin mars 2025, la valeur des droits de douane est estimée à 548,1 millions de dinars(MD), en hausse de 22 % par rapport à la même période de l'année précédente, tandis que la valeur des importations a atteint 20 375,5 MD, ce qui signifie que la part des droits de douane ne représente que 2,7% des importations, selon la note des Résultats provisoires de l'exécution du Budget de l'Etat, publiée, récemment, par le ministère des Finances.

Le même document a révélé que les droits de douane représentent 8,7 % du total des impôts indirects lesquels ont atteint, à fin mars 2025, 6 298,9MD, soit une augmentation de 5,7 % par rapport à la même période en 2024.

En tenant en compte des impôts directs estimés à 4 895,8 MD, le taux des droits de douane par rapport au total des impôts directs et indirects ne dépasse pas 4,9 %, selon la même source.

Les données du ministère des Finances ont indiqué que la majeure partie des impôts indirects, au cours du premier trimestre 2025, provient de la taxe sur la valeur ajoutée, soit l'équivalent de 2 729,4 MD, tandis que les taxes et droits divers (d'une valeur 2 123,4 MD) représentent la deuxième source d'impôts indirects.

à quelque titre que ce soit de la part de leurs requérants, durant une période de 15 ans sans interruption, et ce, dans un délai ne dépassant pas le 15 février de l'année suivant celle au cours de laquelle cette période s'est épuisée. Ils sont tenus, dans ce même délai, de transférer ces montants au compte courant du Trésor ouvert auprès de la Banque Centrale de Tunisie.

L'obligation de la déclaration précitée s'étend aux soldes positifs des comptes courants non récupérés par leurs ayants droit et visés aux dispositions du numéro 5 de l'article 732 (nouveau) du code du commerce tout en les transférant au compte courant du Trésor ouvert auprès de la Banque Centrale de Tunisie dans un délai ne dépassant pas le 15 février de l'année suivant celle au cours de laquelle la période de 5 ans s'est épuisée.

2) **Les intermédiaires en bourse, les banques et les sociétés émettrices des valeurs mobilières ou les intermédiaires agréés mandatés**, sont tenus, chacun en ce qui le concerne, de déclarer selon un modèle établi par l'administration, les valeurs mobilières négociées dans le système de négociation électronique et les droits qui y sont rattachés, les actions et les parts des organismes de placement collectifs en valeurs mobilières inscrits dans les comptes titres

ouverts auprès d'eux et les fonds n'ayant fait l'objet d'aucune opération, réclamation ni litige à quelque titre que ce soit de la part du titulaire du compte ou de son représentant pour une période de 15 ans sans interruption, et ce, dans un délai ne dépassant pas le 15 février de l'année suivant celle au cours de laquelle cette période s'est épuisée.

Ils sont tenus également de racheter les actions et les parts des organismes de placement collectifs en valeurs mobilières concernés et de transférer les montants, y compris le produit de l'opération de rachat, au compte courant du Trésor ouvert auprès de la Banque Centrale de Tunisie dans ce même délai.

Les valeurs mobilières négociées dans le système de négociation électronique concernées et les droits qui y sont rattachés sont transférés par les personnes susmentionnées, dans un délai ne dépassant pas un mois à compter de la date de l'expiration de la période de 15 ans, au Dépositaire central des titres, qui les centralise et les livre à l'intermédiaire agréé administrateur désigné à cet effet par le ministre chargé des finances, pour les vendre conformément à la législation en vigueur dans un délai ne dépassant pas 6 mois et déposer le produit de la vente directement au compte courant du Trésor ouvert auprès de la Banque centrale de Tunisie.

3) **Les entreprises d'assurance** sont tenues de déclarer les avoirs exigibles résultant des contrats d'assurance-vie et de capitalisation n'ayant fait l'objet d'aucune opération, réclamation ni litige à quelque titre que ce soit par leurs ayants droit pendant une période de 15 ans sans interruption, et ce, conformément aux délai et procédures prévus au paragraphe 1 du présent article et de les transférer au compte courant du Trésor ouvert auprès de la Banque centrale de Tunisie dans ce même délai.

Les entreprises d'assurance sont également tenues, à l'échéance des contrats d'assurance sus-indiqués ou à compter de la date de leur prise de connaissance du décès de l'assuré, de continuer le placement de l'épargne constitué au titre des mêmes contrats selon les conditions contractuelles pendant la période allant de l'échéance à la date de la déclaration, et de transférer les avoirs dans le même délai relatif à la déclaration au compte courant du Trésor ouvert auprès de la Banque centrale de Tunisie.

4) **Les dispositions des paragraphes 1, 2 et 3 du présent article ne s'appliquent pas aux comptes et avoirs revenant aux mineurs**, incapables ou aux interdits tant que, l'atteinte de l'âge de majorité, la levée de l'interdiction ou le rétablissement

de la capacité, selon le cas, n'a pas eu lieu.

5) Les établissements prévus aux paragraphes 1, 2 et 3 du présent article sont tenus de déposer les déclarations exigibles dans les délais impartis même en l'absence de montants, valeurs mobilières ou avoirs concernés par la déclaration.

6) Les établissements concernés sont tenus, pour les montants, valeurs mobilières et avoirs dont les délais prévus par le présent article sont expirés au 31 décembre 2024, de publier une liste des titulaires des comptes et ayants droit au Journal officiel des annonces légales et judiciaires dans un délai maximum le 30 avril 2025, et de les informer dans le même délai par tout moyen laissant une trace écrite de la déchéance du droit de réclamer ces montants à la fin du mois de juin 2025, conformément aux dispositions du présent article.

Les établissements concernés sont tenus, dans un délai ne dépassant pas le 15 juillet 2025, de déclarer les montants, valeurs mobilières et avoirs non réclamés et de les transférer au compte courant du Trésor ouvert auprès de la Banque centrale de Tunisie, et ce, sous réserve des dispositions spécifiques relatives aux valeurs mobilières mentionnées ci-dessus.



CONTACT US



WMC
Lemag



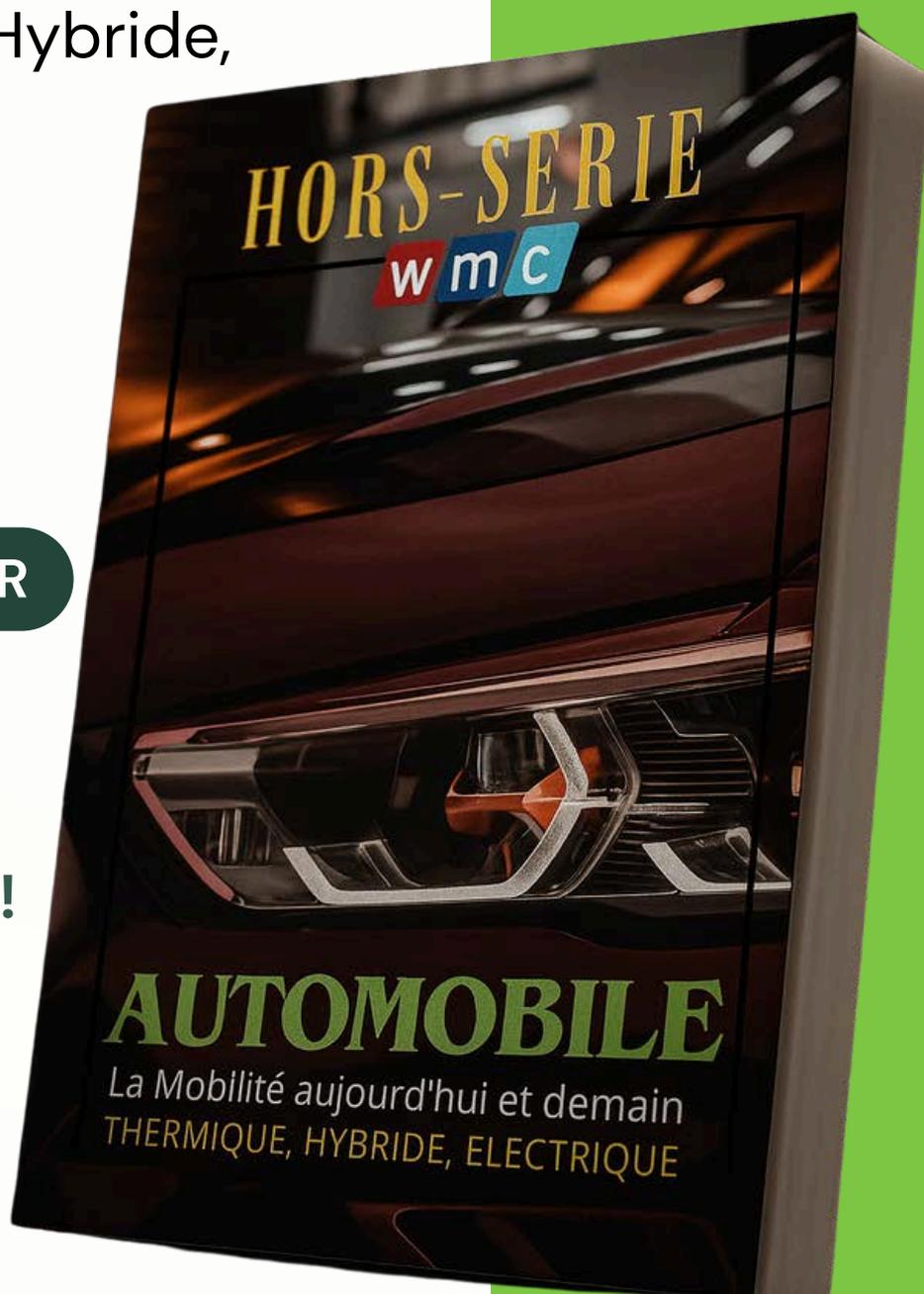
Hors-SERIE Magazine

AUTOMOBILE 2025

Thermique, Hybride,
Electrique

TELECHARGER

marques,
innovations,
chiffres clés !



«NAJAH - Hayett Assurances-» : Investissez dès maintenant dans l'avenir de vos enfants



ASSURANCES **hayett NAJAH**

Avec **NAJAH**
lui Bâtir aujourd'hui
le Succès de demain

- Une bourse ou un capital lorsque **votre enfant** aura atteint l'âge pour s'installer dans la vie active en disposant des ressources financières nécessaires ;
- Une rente en cas de survenance d'aléas de la vie.

« Demain,
mes rêves
se réaliseront »

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION
Filiale de la CDMAR
www.hayett.tn

ASSURANCES **hayett**  تامينات حياة
Vivre Serein

Assurance NAJAH est une nouvelle solution d'assurance spécialement conçue pour financer les études supérieures et faciliter l'entrée dans la vie active des enfants.

Dans un contexte où les coûts de l'éducation continuent de croître, Assurance NAJAH se positionne comme une réponse flexible et adaptée à tous les budgets.

Une formule flexible et accessible

Assurance NAJAH permet aux parents de constituer une bourse pour leurs enfants dès aujourd'hui.

Les souscripteurs peuvent déterminer l'âge auquel leur enfant commencera à bénéficier de la bourse, ainsi que la durée et le montant de celle-ci. Cette

flexibilité permet de répondre aux besoins spécifiques de chaque famille.

Des garanties multiples pour une tranquillité d'esprit

En plus de l'épargne, Assurance NAJAH propose des garanties complémentaires en option, assurant des bourses en cas de décès du souscripteur. Cela

garantit que, même en cas de malheur, l'avenir financier de l'enfant sera protégé.

Un rendement attractif et sécurisé

Avec Assurance NAJAH, l'épargne est rémunérée à un taux de rendement minimum garanti, annoncé chaque année par Assurances Hayett. De plus, une participation aux bénéfices, représentant au moins 90% du taux de rendement des fonds gérés, s'ajoute à ce rendement, offrant ainsi une croissance stable de l'épargne.

Une épargne disponible à tout moment

Assurance NAJAH offre également la possibilité d'obtenir une avance, de réaliser un rachat partiel ou de demander le rachat total de l'épargne en cas de besoin de trésorerie.

Une lettre d'information annuelle, envoyée dès que le contrat atteint deux ans, permet de suivre l'évolution de la bourse assurée.

À propos d'Assurances Hayett

Assurances Hayett est un leader dans le secteur de l'assurance vie en Tunisie, proposant une gamme complète de produits d'assurance pour les particuliers et les entreprises. Avec une mission axée sur l'innovation et la fiabilité, Assurances Hayett continue d'offrir des solutions adaptées aux besoins de ses clients.

Pour plus d'informations sur Assurance NAJAH, visitez notre site web: <https://www.hayett.tn/particuliers/epargne/epargne-education/najah>



Quels défis attendent les banques tunisiennes avec les nouvelles normes prudentielles ?



Au commencement ce constat : en l'absence de la disponibilité en Tunisie d'un cadre prudentiel moderne adossé aux nouvelles normes comptables internationales, les banques tunisiennes, en

dépit des efforts déployés pour s'adapter, ne pouvaient pas accéder aux financements des bailleurs de fonds internationaux, et ce, conformément aux recommandations de l'accord de Bâle III

qui prévoit des normes à ce sujet. Il s'agit, entre autres, du renforcement du niveau et de la qualité des fonds propres et une gestion accrue des risques, particulièrement du risque liquidité.



« La BCT appelle les banques à se préparer à l'adoption progressive de plusieurs normes prudentielles alignées sur les standards internationaux. »

Consciente de ce problème, la Banque centrale de Tunisie (BCT) a décidé, récemment, de remédier à la situation et d'accélérer la modernisation du cadre prudentiel.

Elle a publié, le 16 mai 2025, une circulaire dans laquelle elle appelle les banques à se préparer à l'adoption progressive de plusieurs normes prudentielles alignées sur les standards internationaux.

Globalement, la circulaire somme les banques de la place à entreprendre de profondes réformes structurelles, financières et technologiques, dans l'objectif de renforcer leur résilience et leur transparence, deux conditions sine qua non pour mobiliser des ressources à l'étranger.

Les exigences de la circulaire

Cette circulaire comporte quatre exigences majeures :

- les exigences en matière d'adéquation des fonds propres. Il s'agit pour chaque banque d'augmenter son capital propre afin de couvrir les risques financiers, de restructurer ses critères d'octroi de crédit et de garantir une cohérence entre les fonds propres et les prêts accordés. L'ultime objectif est de renforcer la capacité des banques à faire face aux risques éventuels liés à leurs activités (non remboursement de crédits distribués ou autres pertes de valeur de ses actifs). A travers cette norme, les banques doivent être en permanence solvables, c'est-à-dire pouvoir faire face à leurs engagements à tout moment. En effet, si les clients de la banque qui ont déposé chez elle leur argent (dépôts à vue) doutent de sa solidité financière, ils risquent de perdre confiance et de retirer leurs dépôts, précipitant la banque (et tout le système s'il s'agit d'une banque importante) dans des difficultés majeures.
- L'adoption des nouvelles règles de classification et de provisionnement des expositions (créances douteuses).
- Gouvernance des données et cybersécurité obligatoires.

BFPME

Les commissaires aux comptes de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (BFPME) ont mis en garde dans leur dernier rapport sur les états financiers de l'institution de crédit, contre la dégradation de sa situation financière devenue très critique et menace sérieusement sa solvabilité.

Cela signifie selon la loi commerciale tunisienne, notamment, l'article 388 du code des sociétés commerciales, une éventuelle dissolution de la société.

Les commissaires aux comptes ont montré dans le même rapport, qu'en dépit de la réduction de son capital de 100 millions de dinars 10 millions de dinars telle qu'annoncé au cours de l'assemblée générale ordinaire du 28 mars 2024, suivie concomitamment d'une augmentation du capital par conversion de la dette envers l'Etat au titre de la ligne de crédit japonaise rétrocédée à la BFPME, et ce, pour la somme de 59.060.628,521 TND, portant ainsi le capital social à 69.060.628,521 TND, la situation de la banque nécessite la prise de mesures pour résorber les pertes cumulées.

Les commissaires aux comptes ont rappelé, qu' en application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui n'a pas prononcé la dissolution dans l'année qui suit la constatation des pertes, est tenue de réduire ou d'augmenter le capital d'un montant égal au moins à celui des pertes.

La circulaire de la BCT met un accent particulier sur la gouvernance des données. Les banques devront se doter d'une politique interne claire, désigner un responsable des données, garantir leur qualité et leur sécurité, et mettre en place des mécanismes de cybersécurité robustes. Le recours à l'intelligence artificielle est encouragé pour améliorer la détection d'anomalies et réduire les erreurs de traitement manuel.

- L'application de la norme « IFRS 9- Instruments Financiers ». Cette norme, entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2018, modifie les règles de classement et d'évaluation des actifs financiers, ainsi que leur modèle de dépréciation. Objectif recherché : améliorer l'information financière, notamment via une approche davantage prospective en ce qui concerne la comptabilisation des pertes attendues sur les actifs financiers.

La démarche à suivre pour se conformer aux standards internationaux

Par delà ces exigences, les établissements bancaires sont tenus d'élaborer, d'après la circulaire, un plan stratégique

et opérationnel détaillant les modalités de mise en œuvre de ces réformes et de le transmettre à la Banque centrale dans un délai de trois mois à partir de la date de publication de la circulaire. Plus exactement, les banques de la place ont jusqu'au 13 août 2025 pour se conformer aux exigences de la circulaire de la BCT.



« Le recours à l'intelligence artificielle est encouragé pour améliorer la détection d'anomalies et réduire les erreurs de traitement manuel. »

Signe de la détermination de la BCT à moderniser le cadre prudentiel, des sanctions sont prévues en cas de non-conformité. Ainsi le délai fixé au 13 août est ferme : en cas de retard ou d'inexécution, des sanctions financières seront appliquées. « Celles-ci peuvent aller jusqu'à la restriction de certaines activités bancaires, voire à une mise sous surveillance accrue par la Banque centrale », d'après l'universitaire et expert en droit bancaire, Mohamed Nekhili.

Abou SARRA

**RADIO
DIASPORA
TUNISIA**



Dr. Lobna Karoui

Dr. Tawfik Jelassi

invité
**DR. TAWFIK
JELASSI**

La Diplomatie à l'Ère du
Digital Exponentiel

Dans notre spéciale série « Nos Ambassadeurs de l'Excellence », nous vous dévoilons le parcours inspirant de Dr. Tawfik Jelassi, Ancien Doyen de l'École internationale de management des Ponts et Chaussées, Ancien ministre Tunisien et depuis Juillet 2021, sous-directeur générale de communication et d'informations de UNESCO.





AVANTAGES FISCAUX
NOUVEAUTÉ

100 000 Dinars

**LE MONTANT DES PRIMES D'ASSURANCE VIE
DONNANT DROIT CHAQUE ANNÉE AUX
AVANTAGES FISCAUX.**

Vous nous avez fait confiance, notre devoir est de vous conseiller en vous informant de **toutes les formules** susceptibles de vous garantir **la sérénité et la sécurité financière**.

L'article 39 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques vous permet de déduire jusqu'à **100.000 dinars de primes d'Assurance Vie** de votre revenu imposable.

**Grâce à cet avantage fiscal, vous pouvez bénéficier
d'importantes économies d'impôts.**

(voir le tableau au verso).

Échelonnement des dettes



Le 30 mai 2025, les ministres des Finances, des Domaines de l'État et des Affaires foncières, et de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche maritime ont conjointement publié une circulaire essentielle. Celle-ci vise à apporter un soutien concret aux exploitants des biens domaniaux rencontrant des difficultés financières.

Objectifs et mesures clés

Cette initiative s'inscrit dans une

démarche globale d'optimisation de l'exploitation des biens de l'État et de renforcement de leur rôle économique. Elle vise également à soutenir les projets publics et à garantir la pérennité des entreprises et des emplois associés.

La circulaire prévoit notamment la possibilité pour les exploitants des terres domaniales d'échelonner leurs dettes. Pour bénéficier de cette mesure, une demande écrite et motivée doit être adressée au receveur des finances compétent, en coordination avec les services régionaux du ministère des Domaines de l'État. Il est à noter que cette procédure est accessible même si le contrat d'exploitation

est arrivé à échéance. Cependant, le montant de chaque échéance mensuelle ne pourra être inférieur au montant mensuel du loyer annuel initialement fixé. Cette facilité de paiement est une mesure de soutien à la trésorerie des exploitants et ne constitue pas une régularisation définitive de la dette.

Renforcement de la coordination et du recouvrement

La circulaire instaure également une régularité dans le fonctionnement de la commission régionale permanente de coordination entre les différentes structures impliquées dans le recouvrement des recettes domaniales. Cette commission se réunira désormais tous les trois mois, ou en cas de besoin, à l'initiative du trésorier régional. Sa mission principale sera d'identifier les obstacles au recouvrement des redevances dues à l'État et de favoriser l'échange d'informations entre les services concernés, afin d'améliorer l'efficacité du recouvrement.

Abou SARRA

Vers un meilleur encadrement juridique en Tunisie



La Chambre de Commerce et d'Industrie de Tunis organise jeudi prochain un atelier sur les aspects juridiques de la franchise en Tunisie.

L'événement, prévu le 19 juin, se déroule à l'initiative du Programme de développement du droit commercial du département du Commerce des États-Unis, sous l'égide du ministère du Commerce et du Développement des exportations.

Cette rencontre vise à familiariser les participants avec les différents accords juridiques du secteur, notamment les licences, les

baux, la distribution et les droits de propriété intellectuelle des concédants. Elle abordera spécifiquement les marques, les systèmes marketing et publicitaires utilisés dans la franchise.

L'objectif principal est de promouvoir les franchises commerciales en Tunisie tout en garantissant le respect des droits contractuels et de propriété intellectuelle. L'atelier entend également renforcer la formation des acteurs du secteur, particulièrement sur les questions contractuelles et la propriété intellectuelle, pour améliorer

leurs capacités de négociation.

Il convient de rappeler que les contrats de franchise, encadrés par l'article 14 de la loi sur le commerce de distribution, permettent à un propriétaire d'une marque (franchiseur) d'accorder à une personne physique ou morale (franchisé) le droit d'exploiter sa marque pour distribuer des produits ou fournir des services, moyennant redevance. Ce droit inclut le transfert de connaissances, du savoir-faire et l'exploitation des droits de propriété intellectuelle.



Membre du Jury

**GRANDS PRIX DE L'INNOVATION
AUTOMOBILE**



EQUIP AUTO

PARIS 14-18 Octobre 2025

Attijari bank renforce son engagement en matière d'inclusion financière avec le lancement de sa nouvelle application mobile



Attijari bank, fidèle à sa mission de rendre les services bancaires accessibles à toutes et à tous, annonce aujourd'hui le lancement de sa nouvelle application mobile **Attijai UP**.

Conçue autour des besoins réels des utilisateurs, cette solution digitale incarne une approche résolument centrée sur le client et l'inclusion.

Fruit de plusieurs mois de co-construction avec des clients issus de divers horizons, Attijari Up, marque une étape majeure dans sa stratégie d'innovation autour de l'expérience mobile banking. Elle s'appuie sur une technologie de pointe pour offrir une expérience fluide, sécurisée et personnalisée, accessible à l'ensemble des clientèles.

« Ce lancement traduit notre volonté de bâtir une banque plus proche, plus humaine et plus inclusive » déclare son **Directeur Général M. Said Sebti** **« Nous avons placé nos clients au cœur de chaque décision de développement, avec**



une attention particulière portée à l'accessibilité, à la clarté des parcours et à la diversité des usages ».

Une application pensée pour tous

- Interface inclusive : navigation simplifiée, contrastes visuels renforcés, compatibilité avec les lecteurs d'écran.
- Accompagnement humain renforcé : messagerie sécurisée avec conseillers, assistance téléphonique par le call centre, prise en charge par le Centre de Relation Clients, tutos et guides ludiques.
- Offres adaptées : alertes personnalisables, fonctionnalités pensées pour prévenir des dépassements pour une gestion de comptes optimisée.

Une approche évolutive et participative

Cette première version de l'application constitue un Minimum Viable Product (MVP), amenée à s'enrichir progressivement de nouvelles fonctionnalités et options de personnalisation.

Attijari bank encourage ses clients à faire part de leurs retours et suggestions, dans une logique

d'amélioration continue et de co-construction. Cette démarche vise à consolider une relation durable fondée sur l'écoute, la confiance et l'innovation partagée.

Une innovation responsable

Avec cette application, Attijari bank réaffirme son engagement en faveur de la banque pour tous. Ce projet s'inscrit dans une dynamique de responsabilité sociale et technologique, alignée avec les objectifs de développement durable (ODD) et les principes d'éthique numérique.

Avec cette nouvelle application, Attijari bank réaffirme sa volonté de proposer des solutions innovantes et concrètes, en phase avec les usages et attentes de ses clients.

Dès aujourd'hui, Attijari Up est disponible en téléchargement sur l'App Store, Google Play et AppGallery.

Site web : [Attijari bank](https://www.attijari.com)

Croissance

La croissance en Tunisie devrait s'établir à 1,9 % en 2025, 1,6 % en 2026 et 1,7 % en 2027, d'après le dernier rapport de la Banque mondiale sur "Les Perspectives économiques mondiales" publié hier mardi.

Pour rappel, l'économie tunisienne a enregistré une croissance de 1,4% au cours de l'année 2024.

Les nouvelles prévisions de la Banque mondiale se basent sur l'hypothèse d'une amélioration des conditions météorologiques permettant une reprise de la production agricole.

Pour 2025 et 2026, les prévisions de la BM restent inchangées par rapport à celles publiées en avril 2025 dans le cadre du rapport intitulé "Changer de vitesse : le secteur privé comme moteur de la croissance dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord".

Toutefois ces prévisions sont en baisse de 0,3 % pour 2025 et de 0,7% pour 2026 par rapport aux prévisions de janvier 2025.

Tunisie |

Faker Rais prend la tête de BNA Assurances, succédant à Mohamed Skander Naija



Le Conseil d'Administration de BNA Assurances, filiale de BNA BANK et acteur majeur du paysage assurantiel tunisien, s'est réuni le vendredi 23 mai 2025, et a procédé à la nomination de Monsieur Faker RAIS au poste de Directeur Général. Cette nomination prend effet à compter du 10 juin 2025. Monsieur Faker RAIS succède à Monsieur Mohamed Skander NAIJA, appelé à de nouvelles responsabilités dans le secteur

financier, après avoir contribué de manière significative à la transformation de la compagnie.

Faker RAIS est titulaire d'une Maîtrise en Science de Gestion option Finance de la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de Sfax. Il a ensuite obtenu un master en management des assurances à l'Institut de Financement et du Développement du Maghreb

(I.F.I.D Tunis), renforçant ainsi son expertise dans le secteur financier et de l'assurance.

Avec plus de 36 ans d'expérience dans l'assurance et les finances, Faker RAIS a occupé des postes de Direction en Tunisie et à l'international. Il a notamment été Directeur Général Adjoint de BNA Assurances, Chef du pôle Technique et du pôle Financier chez AMI Assurances.

Auparavant il a occupé le poste de Chief Financial Officer puis Acting Chief Executive Officer au sein de United Cooperative Assurance en Arabie Saoudite. Pendant 10 ans il était le Directeur Général de Labuan Reinsurance à Bahreïn. Sa première expérience en Tunisie était chez BEST RE où il occupait le poste de Treaty Area Manager. Son parcours est marqué par la gestion de projets stratégiques, la modernisation des offres et la transformation digitale, faisant de lui un leader reconnu dans le secteur.

Cette nomination marque une nouvelle étape dans la dynamique de développement de BNA Assurances, avec une

ambition renforcée d'innovation, de proximité et d'impact.

Le Conseil d'Administration tient à remercier chaleureusement Monsieur Mohamed Skander NAIJA, dont le passage a été marqué par une consolidation stratégique, un repositionnement clair de la marque et des résultats opérationnels solides.

“Nous saluons l'engagement et les réalisations de Monsieur Mohamed Skander NAIJA, qui a su redonner souffle et ambition à BNA Assurances dans une conjoncture exigeante. Nous sommes confiants que, sous la direction de Monsieur Faker RAIS, la compagnie poursuivra

sa transformation pour affirmer pleinement son rôle d'acteur innovant, responsable et tourné vers l'avenir”, a déclaré Monsieur AhmedBENMOULEHEM,Président du Conseil d'Administration.

A Propos :

BNA Assurances est une filiale du groupe BNA Bank et un acteur majeur du marché tunisien de l'assurance, proposant des solutions adaptées aux particuliers ainsi qu'aux professionnels.



RADIO DIASPORA TUNISIA

**UN INVITÉ,
UN PARCOURS,
UNE RÉUSSITE
INSPIRANTE**

La voix
des talents tunisiens
à l'international



Palmarès complet



Les activités de clôture de la 16ème édition du Prix arabe Mustapha Azzouz de littérature pour enfants 2025 se sont déroulées récemment sur deux jours à la Cité de la Culture de Tunis, capitale.

Cet événement a été organisé en partenariat entre le Forum de la Littérature pour Enfants et l'Arab Tunisian Bank (ATB).

Le jury, présidé par l'écrivaine Nafla Dhahab et composé des écrivains Amal Mokhtar, Professeur Mohamed Al-Qadi, Hedi Khadhraoui, et du chercheur Fathi Ben Maamer, a tenu une

série de réunions pour examiner 117 textes soumis par des auteurs et créateurs de littérature pour adolescents, ainsi que 22 textes créatifs écrits par de jeunes auteurs.

C'est lors de la cérémonie de clôture de haut niveau sur les lauréats des différentes catégories ont été dévoilés et récompensés. L'écrivaine tunisienne Ichraf Ben Mourad, résidant au Qatar, a remporté le premier prix, d'une valeur de 12 000 dinars tunisiens (DT), pour son roman « Rêve de Lumière » (حلم نور).

Le deuxième prix, d'une valeur de 8 000 DT, a été attribué au roman « Couleurs de la Vie » (ألوان الحياة) de l'écrivaine tunisienne Basma Ghandouzi.

Quant au troisième prix, doté de 5 000 DT, il a été décerné à l'écrivain tunisien Ibrahim Riahi pour son roman « Le Garçon à l'œil paresseux » (الفتى ذو العين الكسولة).

Par ailleurs, le jury a remis trois prix financiers d'une valeur de 1 000 DT à chacun aux jeunes lauréats du concours destiné aux adolescents... Il s'agit de :

Nourcine Charfi d'Algérie pour son histoire « Les Graines d'Olivier » (بذور الزيتون),

de son compatriote Moatassam Billah Wathek Midani pour son roman « Vivons avec Respect » (لنعش باحترام),

et d'Islam Majoul de Tunisie pour son histoire « Là où est la Liberté... là est la Patrie » (حيث تكون الحرية... لا يكون الوطن).

Au cours de la cérémonie de clôture, un hommage posthume a été rendu à feu Faraj Chouchane, éminent homme de culture et de médias, et ancien conseiller scientifique du Prix.

Madame Anissa Bouhajba Saâdaoui, ancienne directrice de la communication à l'Arab Tunisian Bank, a également été honorée en reconnaissance à l'importance de son rôle dans la création et le développement du Prix arabe Mustapha Azzouz de littérature pour enfants, et pour avoir encouragé le soutien régulier de la banque.

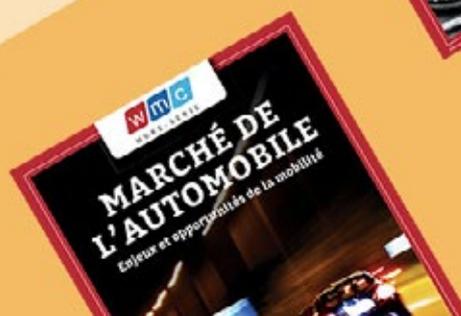
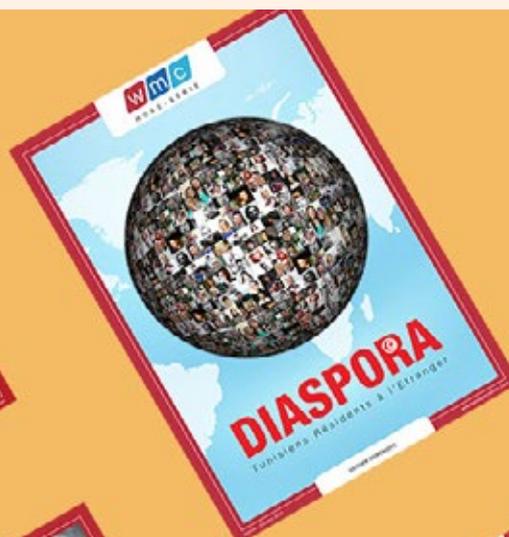
Les activités de clôture avaient débuté par l'accueil de 60 enfants ayant participé à trois ateliers organisés en marge de

l'événement, en coopération et en partenariat avec le Ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées. Cela a créé une atmosphère de carnaval rafraîchissante pour le Forum arabe de littérature pour enfants, dont l'ouverture a été supervisée par le Dr. Mohamed Ait Mihoub, président du Forum de la Littérature pour Enfants, et Madame Jamila Bel Tayeb, Directrice Générale de l'Enfance.

Cette année, le forum s'est penché sur le thème de « L'humour,

la comédie et le jeu dans la création destinée aux enfants », et a présenté dix interventions scientifiques par les chercheurs Mohamed El Mai, Samia Dridi, El Idy Jallouli (Algérie), Chafik Jendoubi, Adel Khadhra, Noureddine Krediss, Moawia Al Farjani, Ridha Ben Salah, Ali Boujdidi et Soumaya Ben Salem.

Site web : ATB



w m c
HORS-SÉRIE

Collection

Tunisie |

Une filiale de «Kumulus Water» lève 3,1 millions d'euros



La filiale parisienne de "Kumulus Water", la startup WaterTech tunisienne, qui transforme l'air en eau potable, a levé avec succès 3,1 millions d'euros en amorçage. Il s'agit d'un investissement stratégique qui marque une étape majeure dans la mission de Kumulus de fournir de l'eau potable décentralisée et durable dans les régions confrontées à une pénurie d'eau ou manquant d'infrastructures fiables, indique la jeune pousse, dans un communiqué.

Les fonds sont déjà déployés pour accélérer le développement de Kumulus Boks, une nouvelle gamme de générateurs d'eau atmosphérique de grande capacité conçue pour une

utilisation à l'échelle industrielle et communautaire, renforcer la présence de Kumulus en France, en Espagne et en Tunisie et soutenir l'expansion en Arabie saoudite, un marché clé où des solutions durables en matière d'eau sont absolument nécessaires.

"Nous sommes profondément reconnaissants envers nos investisseurs, actuels et futurs, pour leur confiance et leur soutien continu", a déclaré Iheb Triki, PDG et cofondateur de Kumulus. Triki a ajouté que la jeune entreprise est fière d'accueillir Spadel, l'un des leaders européens de l'eau en bouteille, comme partenaire stratégique. "Leur engagement à long terme en faveur du développement durable et de

l'innovation est en parfaite adéquation avec nos valeurs. Leur implication témoigne de leur confiance dans notre technologie et notre vision", a-t-il dit.

Pour sa part le responsable du développement commercial mondial chez Spadel, Clément Yvorra a déclaré que le groupe est convaincu que "le monde a besoin de solutions complémentaires pour répondre au défi croissant de la pénurie d'eau potable". "Ce qui nous a convaincus, c'est la capacité de Kumulus à produire de l'eau localement, sans emballage ni transport, offrant ainsi une alternative véritablement durable", a-t-il ajouté.

Kumulus Water est à la base une start-up conçue et développée par des jeunes compétences tunisiennes de la high-tech. Elle développe des générateurs d'eau atmosphérique (GAA) qui transforment l'air en eau potable propre et saine. Conçues pour fonctionner hors réseau et sans infrastructure, les machines Kumulus équipent déjà des écoles, des hôtels et des collectivités en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient.



التجاري بنك
Attijari bank

Croire en vous

إننت أقوى

La force d'une entreprise en pleine croissance réside dans ses partenaires de confiance

Attijari bank est votre soutien inconditionnel à chaque étape de votre voyage entrepreneurial.

À Attijari bank, nous comprenons les défis auxquels toutes les petites et moyennes entreprises sont confrontées. C'est pourquoi nous nous engageons à être là pour vous avec des solutions adaptées et un accompagnement personnalisé. Nous vous offrons des formations gratuites, un réseau solide pour le networking, et surtout, une épaule sur laquelle vous pouvez compter.

www.attijaribank.com.tn

Carte Flex Attijari bank : و خُصّ بالمرتاح ! FLEXIHA



La solution de paiement fractionné qui vous simplifie la vie

La gestion du budget devient plus simple et flexible grâce à la Carte Flex d'Attijari bank, une carte de paiement innovante conçue pour répondre aux besoins financiers

des consommateurs tunisiens

Que ce soit pour des achats en ligne ou via terminal de paiement électronique (TPE), la Carte Flex permet de régler vos dépenses en plusieurs fois, avec la possibilité de fractionner vos paiements jusqu'à 9 mensualités. Une solution idéale pour alléger vos

charges mensuelles sans renoncer à vos projets.

Pensée pour offrir plus de liberté tout en gardant le contrôle, la Carte Flex propose un plafond de paiement pouvant atteindre 10 000 dinars tunisiens (TND). Elle s'impose ainsi comme un outil de gestion financière fiable, sécurisé et adapté aux réalités du quotidien.

Sécurité financière et accès immédiat à votre réserve

Utilisez votre plafond disponible à tout moment pour réaliser vos projets ou faire face aux imprévus.

Réserve renouvelable

Chaque remboursement reconstruit automatiquement votre réserve, pour une disponibilité continue.

Paiement échelonné

Réglez vos achats en toute sérénité avec des mensualités étalées sur 4, 6 ou 9 fois.



Épargne

Placements

Épargne retraite

Le Guide
2024

Le modèle éducatif finlandais |

Une solution pour la Tunisie ?



Le Président Kaïes Saïed a été bien inspiré d'avoir invité le président de la République de Finlande, Alexander Stubb à visiter la Tunisie. La lettre d'invitation a été remise, le 3 juin 2025, par le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti qui

était en visite officielle à Helsinki. Le chef d'Etat finlandais a accueilli favorablement l'invitation qui lui a été adressée pour se rendre en Tunisie.

Cette visite s'annonce sous de bons auspices au regard des prédispositions exprimées par les deux pays. Selon le communiqué du ministère des affaires étrangères le président Alexander

Stubb « a salué les relations d'amitié et de coopération entre les deux pays, mettant en lumière les opportunités disponibles pour les consolider et établir un partenariat durable, fondé sur l'intérêt mutuel et le respect réciproque ».

La visite du chef d'Etat finlandais s'annonce sous de bons auspices

Du côté tunisien, le communiqué



met l'accent sur « la volonté du président Kaïs Saïed de développer les relations d'amitié et de coopération entre la Tunisie et la Finlande et son aspiration à «instaurer une tradition de concertation politique, tant au niveau bilatéral que multilatéral, dans le cadre des relations de la Tunisie avec l'Union européenne». Cette heureuse décision de booster les relations tuniso-finlandaises ne manque pas d'enjeux pour la Tunisie. Et pour cause. La Finlande, ce petit pays nordique de 6 millions d'habitants, figure parmi les chefs de file mondiaux dans des domaines tels que le développement humain, la qualité de vie, le bonheur et le niveau d'éducation.

Mention spéciale pour le système éducatif finlandais. Depuis 2001, les jeunes finlandais occupent les premières positions des classements internationaux en sciences, lecture, et mathématiques.

« La Finlande, ce petit pays nordique de 6 millions d'habitants, figure parmi les chefs de file mondiaux dans des domaines tels que le développement humain, la qualité de vie, le bonheur et le niveau d'éducation. »

La Finlande, totalise 3000 écoles élémentaires pour 550 000 élèves soit moins de 200 élèves par école élémentaire et des classes à effectifs réduits, est depuis plusieurs années championne du monde pour l'efficacité du système scolaire. Selon l'enquête PISA, sur les acquis des jeunes de 15 ans (2000 ET 2003) Finlande arrive en effet en tête en mathématiques, en maîtrise de la

lecture, en sciences et en capacité à résoudre un problème. A noter, également, qu'en Finlande, la différence entre les élèves les plus forts et les plus faibles est la plus minime au monde. Comprendre : la proportion des élèves dits cancrès est très réduite.

La qualité du système éducatif finlandais

A l'origine de cette performance reconnue à l'international l'importance accordée à l'éducation. Ce secteur est considéré, en Finlande, comme un des droits fondamentaux de tous les citoyens finlandais. Il s'agit du droit de recevoir une formation secondaire (lycée inclus) gratuitement. La loi garantit ce droit pour tous les résidents et non uniquement pour les citoyens finlandais. Entendre par là que l'égalité d'accès aux études est garantie quelle que soit l'origine sociale et géographique des enfants. En voici les principaux points forts.

Le système éducatif finlandais est majoritairement public,

L'enseignement scolaire commence à l'âge de 7 ans via un tronc commun qui dure 9 années (jusqu'à l'âge de 16 ans). Puis les élèves suivent le lycée pendant 3 ans ou un cursus dans des établissements d'enseignement

professionnels. En pratique, tous les enfants de 6 ans suivent l'enseignement primaire.

- Les enseignants sont très bien formés et rigoureusement sélectionnés. En 2010, 6 600 candidats se sont présentés pour 660 postes à pourvoir dans le primaire. Ils sont très bien rémunérés et ont acquis un haut niveau de formation. Il leur est demandé d'avoir satisfait à un cursus correspondant à un master où les sciences de l'éducation prennent une large part, de même qu'ils doivent attester de leurs compétences dans les matières qu'ils se proposent d'enseigner. Même les enseignants dans le système primaire sont obligatoirement diplômés de l'enseignement supérieur.

« Depuis 2001, les jeunes finlandais occupent les premières positions des classements internationaux en sciences, lecture, et mathématiques. »

L'enseignement se base sur l'incitation, la participation et l'interactivité. Les enseignants attendent des élèves un rythme soutenu mais sans faire pression

ou leur imposer d'exigences particulières.

« En Finlande, la différence entre les élèves les plus forts et les plus faibles est la plus minime au monde. Comprendre : la proportion des élèves dits cancrés est très réduite. »

Les établissements sont remarquables et sont dotés des technologies les plus avancées permettant aux étudiants de développer leurs compétences dans des domaines variés. Ils ont souvent la possibilité d'étudier de diverses matières et non corrélées comme par exemple l'art et l'informatique. !

Parmi les autres spécificités qualitatives du système éducatif

finlandais figurent : la place de premier plan accordée à l'éducation artistique et aux activités sportives considérées comme un vecteur essentiel du développement de la personnalité et le fort pourcentage de réussite : à la sortie de l'école élémentaire, la moitié des adolescents vont étudier au lycée (dont 60% de filles).

Par delà ces éclairages sur la grande qualité du système éducatif finlandais, nous pensons que la Tunisie qui s'apprête à entreprendre une grande réforme de son système éducatif a un grand intérêt à s'en inspirer et à établir un partenariat stratégique avec la Finlande pour moderniser ses méthodes d'enseignement et d'encadrement. La prochaine visite du président finlandais en Tunisie peut énormément aider à atteindre cet objectif. C'est une précieuse opportunité stratégique que la Tunisie se doit de valoriser au maximum.

Abou SARRA

en bref

- **6 millions** — C'est la population de la Finlande, un pays leader mondial en développement humain et éducation.
- **7 ans** — L'âge auquel l'enseignement scolaire obligatoire débute en Finlande, via un tronc commun de 9 ans.
- **6600 candidats pour 660 postes** — Le ratio de sélection des enseignants du primaire en Finlande en 2010, illustrant l'exigence du recrutement.

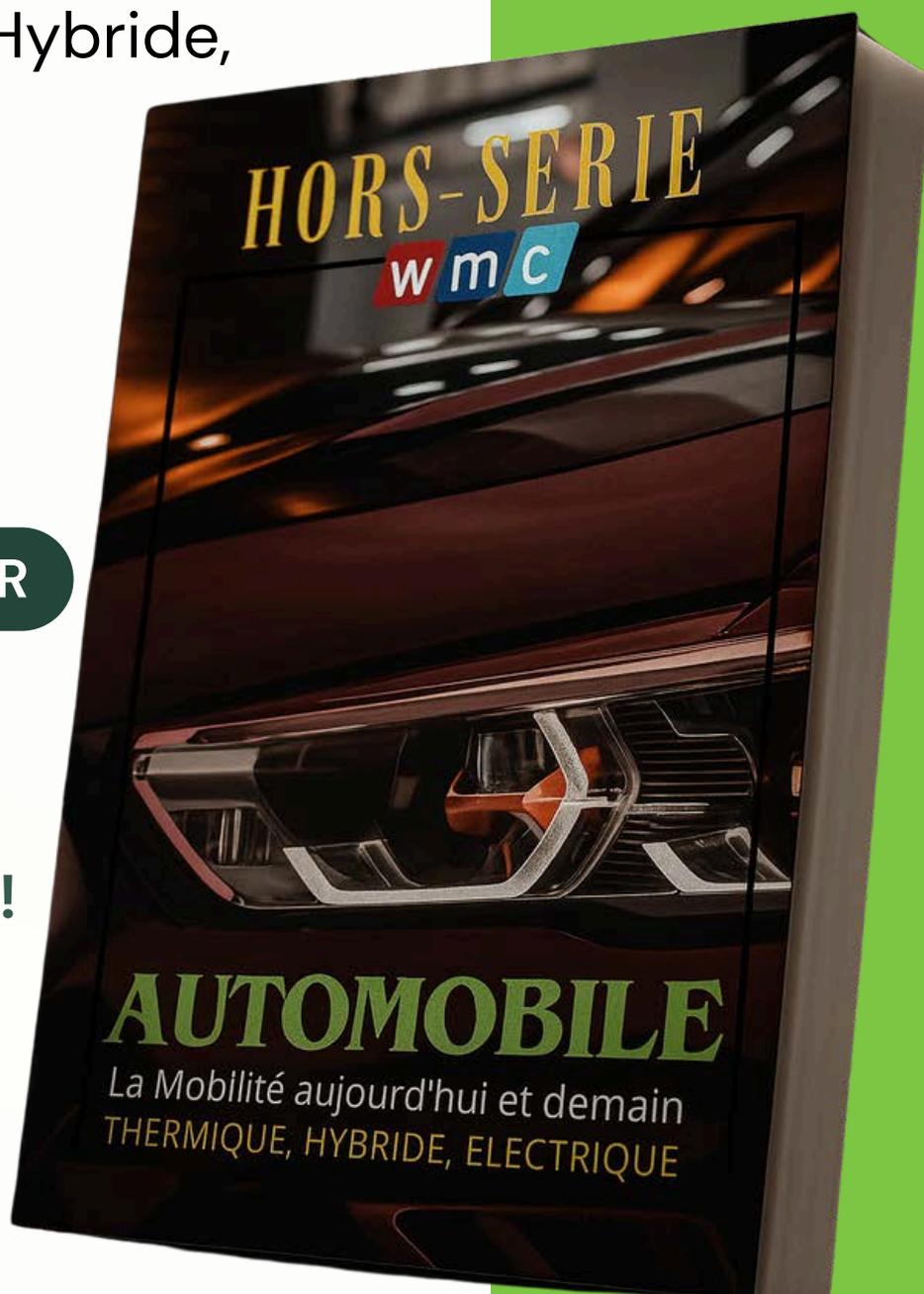
Hors-SERIE Magazine

AUTOMOBILE 2025

Thermique, Hybride,
Electrique

TELECHARGER

marques,
innovations,
chiffres clés !



Bourse de Tunis |

Le Tunindex recule de 0,76 % sur la semaine, plombé par SIAME et ICF



Le marché boursier a clôturé la semaine dans le rouge. L'indice de référence s'est délesté vendredi de 0,76 % à 11 237,61 points dans un modeste volume de 4,9 MD, ramenant ainsi sa performance depuis le début de l'année à +12,9 %, selon l'intermédiaire en bourse, Tunisie Valeurs.

Le titre SOMOCER a chapeauté le palmarès de la séance. L'action

du loueur a progressé de 3,7 % à 0,560 D, dans un modeste flux de 43 mille dinars.

Le titre SITS s'est également placé en haut du podium. L'action du promoteur immobilier s'est offert un gain de 3,2 % à 2,230 D, dans un volume faible de 11 mille dinars. Le titre SIAME s'est placé en lanterne rouge du TUNINDEX. L'action du spécialiste en compteur intelligent a perdu 5,7 % à 2,970 D, dans un flux de 44 mille dinars sur la séance.

Le titre ICF a figuré parmi les plus grands perdants de la séance. L'action a reculé de 3,4 % à 109,010 D, en amassant un flux de 40 mille dinars. Le titre POULINA GROUP HOLDING a été le titre le plus échangé sur la séance.

Le titre de la holding s'est effrité de 0,64 % à 15,590 D, en alimentant le marché avec des capitaux de 482 mille dinars, soit 10 % du volume de la cote.

Le CMF approuve l'OPA de KILANI Holding sur la STA



Le Conseil du Marché Financier (CMF) a annoncé l'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire (OPA) sur les actions de la Société Tunisienne d'Automobiles (STA), initiée par la société "KILANI Holding".

La société "KILANI Holding", qui détient 1 081 223 actions représentant 54,06% du capital de la STA, envisage l'acquisition du reste des actions, soit 918 777 actions (représentant 45,94%

du capital de ladite société), moyennant un prix fixé à 24,400 dinars/l'action, a ajouté le CMF, dans un communiqué.

Le CMF avait autorisé la société "KILANI Holding" à acquérir un bloc de titres lui conférant une part de droits de vote dépassant le seuil de 40% dans le capital de la STA (décision n°12 du 24 avril 2025). Une opération qui a abouti à l'acquisition par "KILANI Holding" de 1 024 861 actions STA

représentant 51,24% du capital de ladite société.

Il (CMF) a soumis la société "KILANI Holding" à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la STA qu'elle ne détient pas.

Il convient de préciser que la présente OPA obligatoire est valable pour une période allant du 22 mai 2025 au 20 juin 2025.

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

19/06/2025

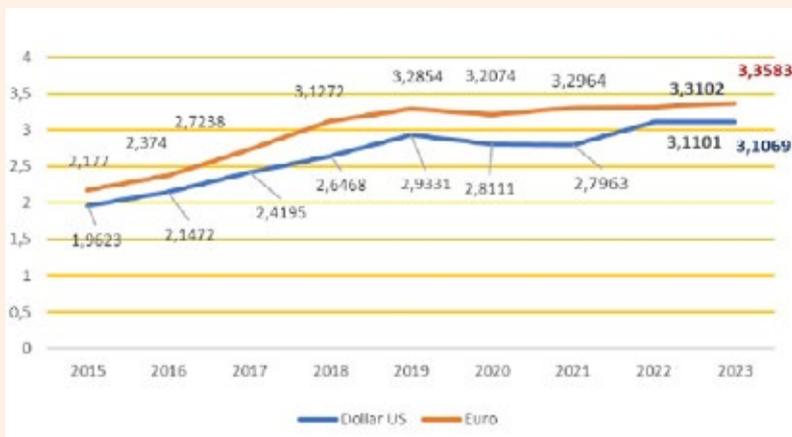
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2269
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,1598
DOLLAR DES USA	USD	1	2,9555
LIVRE STERLING	GPB	1	3,9668
YEN JAPONAIS	JPY	1000	20,3864
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,2328
FRANC SUISSE	CHF	10	36,2687
EURO	EUR	1	3,3570
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,5440
Yuan Chinois	CNY	1	0,4123

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	2,9945	3,4279
6 MOIS	3,0310	3,4833

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2023



7,50%
TMM
20/06/2025

7,50%
TID
20/06/2025

7,50%
TMM
Mai 2024

6,50%
TRE
Juin 2024

23,239
Milliard
Avoirs en devise
20/06/2025

101
Jours
d'importations
20/06/2025



Tunindex

11 297,63

Var. Année **13,50 %**
20/06/2025

Tunindex 20

5 065,20

Var. Année **15,54 %**
20/06/2025

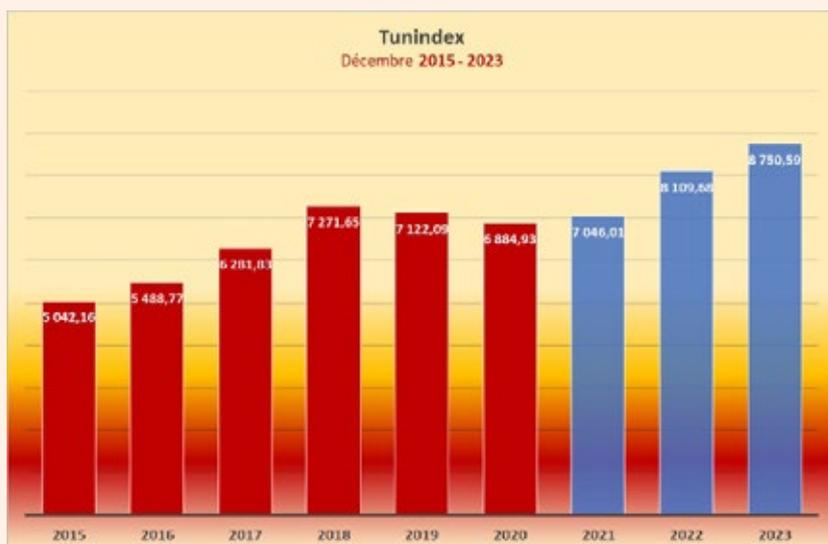
Volume semaine **124,631** Million DT

Capitalisation **29,70** Milliard DT

PER marché **10,45**
(Avril)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	8 247,82	10,36%
8300	Banques	7 597,20	9,63%
8500	Assurances	16 131,93	6,04%
8700	Services Financiers	15 828,37	26,56%
5000	Services aux Consommateurs	3 669,47	17,30%
5300	Distribution	5 781,24	17,30%
3000	Biens de Consommations	10 413,06	28,77%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	12 932,67	31,13%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	3 223,99	21,44%
2000	Industries	1 809,99	-1,48%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	759,57	-6,27%
1000	Matériaux de Base	6 371,75	24,78%



+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
TUNINVEST SICAR		12,50%
MONOPRIX		12,09%
NEW BODY LINE		11,85%
SOTUMAG		6,26%
SFBT		6,23%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
UADH		-9,80%
SOMOCER		-8,93%
ASTREE		-8,51%
TAWASOL GP		-7,50%
SIAME		-7,41%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
SANIMED		-46,26%
SOTEMAIL		-37,44%
SOTIPAPIER		-30,83%
BH BANK		-24,09%
ALKIMIA		-23,30%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
ASSAD		282,26%
TPR		59,56%
AETECH		57,89%
MONOPRIX		54,08%
CIMENTS DE BIZERTE		50,00%

COTATIONS

	Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		20/06/2025	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
				Décembre 2024	Semaine précédente	De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES									14 449,763
BANQUES									11 756,723
1	Amen Bank	5	34 920 000	36,900	37,740	37,900	0,42%	2,71%	1 323,468
2	ATB	1	100 000 000	2,800	3,340	3,350	0,30%	19,64%	335,000
3	BH Bank	5	47 600 000	12,700	9,640	9,640	0,00%	-24,09%	458,864
4	BIAT	5	40 800 000	93,830	92,000	92,790	0,86%	-1,11%	3 785,832
5	BNA	5	64 000 000	8,180	9,250	8,000	-13,51%	-2,20%	512,000
6	Banque de Tunisie	1	270 000 000	5,190	5,040	5,060	0,40%	-2,50%	1 366,200
7	BTE (ADP)	20	1 000 000	3,350	4,460	4,300	-3,59%	28,36%	4,300
8	STB	5	155 375 000	2,970	2,780	2,790	0,36%	-6,06%	433,496
9	Attijari Bank	5	42 000 000	51,500	52,000	51,400	-1,15%	-0,19%	2 158,800
10	UBCI	5	20 001 529	21,500	20,400	20,000	-1,96%	-6,98%	400,031
11	UIB	5	32 560 000	22,300	22,200	22,200	0,00%	-0,45%	722,832
12	Wifack Bank	5	30 000 000	9,000	8,550	8,530	-0,23%	-5,22%	255,900
ASSURANCES									1 402,746
13	ASTREE	5	6 000 000	46,000	47,000	43,000	-8,51%	-6,52%	258,000
14	BH Assurances	5	2 660 000	49,000	62,090	62,090	0,00%	26,71%	165,159
15	STAR	10	2 307 693	178,000	195,200	195,200	0,00%	9,66%	450,462
16	Tunis RE	5	20 000 000	8,200	8,000	8,000	0,00%	-2,44%	160,000
17	Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	51,480	51,000	49,250	-3,43%	-4,33%	221,625
18	MAGHREBIA Vie	1	25 000 000	6,150	5,980	5,900	-1,34%	-4,07%	147,500
LEASING									899,680
19	ATL	1	32 500 000	4,250	5,930	5,850	-1,35%	37,65%	190,125
20	BH Leasing	5	7 000 000	3,630	4,760	4,750	-0,21%	30,85%	33,250
21	Best Lease	1	30 000 000	1,950	2,360	2,340	-0,85%	20,00%	70,200
22	CIL	5	7 000 000	24,900	24,880	24,690	-0,76%	-0,84%	172,830
23	Hannibal Lease	5	11 000 000	7,400	7,010	7,010	0,00%	-5,27%	77,110
24	Attijari Leasing	10	2 750 000	19,150	25,900	24,460	-5,56%	27,73%	67,265
25	Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	17,990	27,750	26,750	-3,60%	48,69%	288,900
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS									390,614
26	PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	46,010	42,000	42,000	0,00%	-8,72%	42,000
27	SPDIT Sicaf	1	28 000 000	12,000	12,150	12,140	-0,08%	1,17%	339,920
28	Tuninvest Sicar	1	966 000	9,250	8,000	9,000	12,50%	-2,70%	8,694
INDUSTRIES									12 830,670
HOLDING									3 518,324
29	OneTech Holding	1	80 400 000	9,300	9,290	9,170	-1,29%	-1,40%	737,268
30	Poulina GH	1	180 003 600	8,680	15,590	15,450	-0,90%	78,00%	2 781,056
AGRO-ALIMENTAIRE									4 834,350
31	Delice Holding	10	54 907 262	16,090	23,050	22,790	-1,13%	41,64%	1 251,337
32	LAND'OR	1	13 784 285	10,350	11,300	11,150	-1,33%	7,73%	153,695
33	SFBT	1	268 125 000	11,600	12,040	12,790	6,23%	10,26%	3 429,319
PHARMACEUTIQUE									251,840
34	SIPHAT	5	1 800 000	4,210	5,030	4,800	-4,57%	14,01%	8,640
35	UNIMED	1	32 000 000	7,130	7,300	7,600	4,11%	6,59%	243,200
COMPOSANTS AUTOMOBILE									68,620
36	ASSAD	1	24 000 000	0,620	2,440	2,370	-2,87%	282,26%	56,880
37	STIP	3	4 207 824	2,880	2,950	2,790	-5,42%	-3,13%	11,740

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

			Clôture		20/06/2025				
Titres	Nominal	Titres admis	Décembre 2024	Semaine précédente	De la semaine	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)	
CIMENTIER								704,691	
38	Carthage Cement	1	343 624 940	2,190	2,000	1,970	-1,50%	-10,05%	676,941
39	Ciments de Bizerte	1	44 047 290	0,420	0,630	0,630	0,00%	50,00%	27,750
CHIMIE								471,426	
40	Air Liquide	25	1 637 504	100,000	110,950	113,000	1,85%	13,00%	185,038
41	ALKIMIA	10	3 947 253	17,600	12,900	13,500	4,65%	-23,30%	53,288
42	ICF	10	2 100 000	99,000	109,010	111,000	1,83%	12,12%	233,100
INDUSTRIES DIVERSES								2 815,312	
43	Euro-Cycle	1	9 801 000	11,800	13,200	12,750	-3,41%	8,05%	124,963
44	MPBS	2	10 334 430	12,210	13,780	13,670	-0,80%	11,96%	141,272
45	New Body Line	1	4 250 400	4,950	3,460	3,870	11,85%	-21,82%	16,449
46	Office PLAST	1	14 662 164	1,650	1,770	1,720	-2,82%	4,24%	25,219
47	SAH Lilas	1	84 015 979	10,220	12,600	12,840	1,90%	25,64%	1 078,765
48	Atelier Meubles Int	1	5 561 635	5,880	6,080	6,200	1,97%	5,44%	34,482
49	SIAME	1	15 444 000	3,580	2,970	2,750	-7,41%	-23,18%	42,471
50	SANIMED	1,109	12 400 000	1,470	0,800	0,790	-1,25%	-46,26%	9,796
51	SOMOCER	1	40 656 000	0,410	0,560	0,510	-8,93%	24,39%	20,735
52	SOTEMAIL	1	34 513 514	4,300	2,690	2,690	0,00%	-37,44%	92,841
53	SOTUVER	1	39 254 475	12,610	13,450	13,490	0,30%	6,98%	529,543
54	SOTIPAPIER	1,09	28 184 091	5,450	3,890	3,770	-3,08%	-30,83%	106,254
55	SOTRAPIL	5	4 138 200	15,080	20,510	21,150	3,12%	40,25%	87,523
56	TPR	1	50 000 000	6,330	9,750	10,100	3,59%	59,56%	505,000
IMMOBILIER								81,980	
57	SIMPAR	5	1 100 000	35,900	34,400	34,400	0,00%	-4,18%	37,840
58	SITS	1	15 600 000	1,900	2,250	2,250	0,00%	18,42%	35,100
59	ESSOUKNA	1	5 050 500	1,560	1,810	1,790	-1,10%	14,74%	9,040
TECHNOLOGIE								84,127	
60	AETECH	1	2 223 334	0,190	0,320	0,300	-6,25%	57,89%	0,667
61	TELNET Holding	1	12 130 800	6,000	6,800	6,880	1,18%	14,67%	83,460
SERVICES								1 668,927	
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								1 051,619	
62	ARTES	1	38 250 000	8,200	9,710	9,600	-1,13%	17,07%	367,200
63	CITY CARS	1	18 000 000	12,700	15,900	16,000	0,63%	25,98%	288,000
64	ENNAKL Automobile	1	30 000 000	10,610	11,480	11,020	-4,01%	3,86%	330,600
65	UADH	1	36 953 847	0,540	0,510	0,460	-9,80%	-14,81%	16,999
66	STA	1	2 000 000	21,000	24,410	24,410	0,00%	16,24%	48,820
AUTRES SERVICES								174,314	
67	CELLCOM	1	4 461 532	2,340	1,890	1,900	0,53%	-18,80%	8,477
68	TUNISAIR	1	106 199 280	0,370	0,370	0,370	0,00%	0,00%	39,294
69	SMART Tunisie	5	10 123 443	13,650	13,540	12,500	-7,68%	-8,42%	126,543
TELECOMMUNICATIONS								109,132	
70	SOTETEL	5	4 636 800	6,990	6,400	6,300	-1,56%	-9,87%	29,212
71	Tawasol GH	1	108 000 000	0,640	0,800	0,740	-7,50%	15,63%	79,920
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								333,863	
72	Sotumag	1	13 200 000	6,250	6,710	6,650	-0,89%	6,40%	87,780
73	Magasin General	1	15 777 070	6,990	6,800	6,810	0,15%	-2,58%	107,442
74	Monoprix	2	25 345 736	3,550	4,880	5,470	12,09%	54,08%	138,641
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i>								28 949,360	
source: BVMT									

Fisc |

Mesures pour faciliter la régularisation de la situation des contribuables

Article 74 de la Loi de Finances 2025 relative aux mesures de réconciliation avec les contribuables **Mesures pour faciliter la régularisation de la situation des contribuables relative aux créances fiscales et abandon des amendes et condamnations pécuniaires :**

L'article 74 de la Loi de Finances 2025 introduit une série de mesures destinées à encourager la régularisation des dettes fiscales en Tunisie. Il prévoit notamment l'abandon total des pénalités de contrôle, de recouvrement et des frais de poursuite pour les créances fiscales existantes, à condition que le contribuable paie intégralement les montants exigibles ou souscrive à un calendrier de paiement avant le 30 juin 2025. Les créances concernées incluent celles inscrites avant le 1er janvier 2025, celles résultant de contrôles fiscaux conclus avant le 20 juin 2025, ainsi que les créances établies par jugement avant cette date.

La loi prévoit également une réduction de 50 % des amendes administratives fiscales et la suppression des frais de poursuite, à condition de respecter le même délai de régularisation. Les calendriers de paiement pourront s'étendre jusqu'à cinq ans, avec possibilité de prorogation sur demande motivée.

En cas de non-respect du calendrier, les procédures de poursuite sont réactivées, et une pénalité de retard de 1,25 % par mois est appliquée. L'avantage de régularisation expire 120 jours après le dernier délai de paiement fixé.

Par ailleurs, l'article propose une régularisation des déclarations

fiscales non déposées ou rectificatives, exonérant totalement les pénalités si ces déclarations sont déposées entre le 1er janvier et le 20 juin 2025 et que l'impôt dû est réglé intégralement.

Enfin, l'article prévoit l'abandon des amendes et condamnations pécuniaires prononcées par les tribunaux avant le 1er janvier 2025, à l'exception des chèques sans provision, du terrorisme et du blanchiment d'argent.

Ces dispositions visent à alléger la pression fiscale, simplifier les procédures et favoriser l'entrée de recettes fiscales immédiates pour l'État.

en bref

Indicateurs clés

- **30 juin 2025** : Date limite pour souscrire à la régularisation.
- **50 %** : Réduction des amendes fiscales administratives.
- **1,25 % par mois** : Pénalité en cas de retard sur les échéances.
- **5 ans** : Durée maximale du calendrier de paiement.
- **120 jours** : Délai après lequel l'avantage fiscal est définitivement perdu.

Des Chiffres

400.000



Nombre de Comptes bancaires identifiés comme inactifs en Tunisie (Estimation), depuis 15 ans et plus. Le 15 juillet 2025 — le solde de ces comptes seront transférés à l'Etat.

57,2%

Les quantités d'huile d'olive conditionnée exportées, à fin d'avril 2025, ont augmenté de 57,2 % selon des données publiées par le ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie.



1 milliard \$

Le secteur touristique reprend avec 2,56 milliards de dinars de recettes fin mai, en hausse de 7,8 %. Les transferts de la diaspora ont dépassé le milliard de dollars sur cinq mois – un niveau record.



37,08%

La session principale du baccalauréat 2025 en Tunisie affiche un taux de réussite de 37,08%, selon les derniers chiffres communiqués par le ministère de l'Éducation, sur les 144 863 candidats ayant participé aux épreuves écrites.



30,52%

Dans le même temps, une proportion significative des candidats, représentant 31,95 %, soit 46 282 élèves, est appelée à passer la session de contrôle. Enfin, 30,52 % des élèves, correspondant à 44 213 candidats, n'ont pas été admis.



"Chaque dinar dépensé dans un produit local génère entre 2 et 3 dinars supplémentaires dans l'économie nationale." - Etude de l'ACE





City Cars Kia dévoile son SUV 100 % électrique : Le Kia EV9



City Cars [Kia](#) franchit une nouvelle étape dans son engagement pour une mobilité durable en lançant le Kia EV9, un SUV 100 % électrique, conçu pour conjuguer performance, confort et innovation. Après le succès du Kia EV6, lancé fin décembre 2023, ce nouveau modèle vient renforcer la présence de la marque dans le segment des véhicules électriques premium.

Pensé pour les familles, les professionnels et les amateurs

de technologies avancées, le Kia EV9 se distingue par son design audacieux, sa motorisation puissante et ses fonctionnalités de dernière génération, tout en restant fidèle aux valeurs de durabilité de la marque.

Une présence imposante et un style affirmé

Avec ses lignes sculptées, sa silhouette imposante et ses finitions méticuleuses, le Kia EV9

capte immédiatement l'attention. Construit sur la plateforme dédiée E-GMP, ce SUV réussit à allier esthétique contemporaine et performance aérodynamique. Sa face avant adopte la dernière évolution du concept « Digital Tiger Face », mettant en valeur la signature lumineuse « Star Map » intégrée à la calandre, qui évoque les constellations par son motif graphique distinctif. En version GT-Line, cette signature est complétée par des blocs optiques composés de 12 cubes LED, renforçant l'identité visuelle futuriste du véhicule. Ce design distinctif affirme une ambition claire : établir un nouveau standard parmi les grands SUV électriques.

Performances et autonomie au service de la polyvalence

La version GT-Line du Kia EV9, dotée de la transmission intégrale, embarque deux moteurs électriques – un à l'avant et un à l'arrière – développant une puissance combinée de 385 ch (283 kW). Avec un couple impressionnant de 700 Nm, il passe de 0 à 100 km/h en seulement 5,3 secondes, offrant des performances dynamiques et parfaitement maîtrisées.

Sa batterie haute capacité assure une autonomie confortable allant jusqu'à 485 km. Grâce à la recharge ultra-rapide, il est possible de récupérer jusqu'à 249 km en seulement 15 minutes. Conçu pour être polyvalent, le Kia EV9 peut également remorquer jusqu'à 2 500 kg, répondant ainsi aux attentes des conducteurs les plus exigeants.

Un habitacle intelligent et accueillant

À bord, tout a été pensé pour offrir une expérience haut de gamme, modulable et connectée. L'intérieur du Kia EV9 a été conçu pour maximiser l'espace et le confort. Disponible en version 6 ou 7 places, il s'adapte à tous les modes de vie, que ce soit pour les déplacements familiaux ou professionnels. Le coffre arrière affiche jusqu'à 828 litres, et un coffre avant est également disponible (jusqu'à 90 L). L'interface conducteur est dotée de trois écrans numériques panoramiques, tandis que les technologies embarquées assurent une expérience de conduite intuitive et immersive..

Technologies embarquées et innovations utiles

Connectivité, sécurité, assistance à la conduite : le Kia EV9 intègre les dernières avancées technologiques de la marque. Il dispose notamment

de l'affichage tête haute (HUD), d'une reconnaissance vocale améliorée et de la connectivité Apple CarPlay/Android Auto.

Le système V2L (Vehicle-to-Load) permet de recharger des appareils extérieurs (jusqu'à 3,6 kW), voire d'alimenter un logement (V2H) ou de réinjecter de l'énergie dans le réseau électrique (V2G), transformant ainsi le véhicule en véritable source d'énergie mobile. Une conception tournée vers l'environnement

Dans le cadre de sa vision durable, Kia a conçu le EV9 avec des matériaux écoresponsables, notamment des plastiques recyclés, du cuir bio-sourcé (cuir végan) et des peintures sans solvants nocifs. Ce modèle incarne la volonté de la marque de réduire son empreinte carbone sans compromis sur la qualité ou le confort.

Green Tie Program : un service premium étendu au Kia EV9

Fort de son succès auprès des clients du Kia EV6, le **Green Tie Program (GTP)**, service premium dédié aux véhicules électriques, s'étend aussi aux utilisateurs du nouveau Kia EV9.

Ce programme innovant, axé sur l'expérience client, propose un suivi personnalisé avant, pendant et après l'acquisition,

pour l'accompagner pleinement dans sa transition vers la mobilité électrique.

Le GTP propose :

- Des solutions de recharge adaptées avec 4 bornes de recharge rapide 60 kW déjà installées dans le réseau Kia
- Une assistance 24h/24 et 7j/7
- Un service après-vente réactif et prioritaire
- Une communauté exclusive dédiée aux conducteurs EV
- Une connectivité avancée
- Disponible dès maintenant chez City Cars Kia

Le Kia EV9 est disponible en finition GT-Line, 6 ou 7 places, à partir de 299.980 DT. Il est exposé au showroom City Cars à El Kram, où les visiteurs pourront découvrir tout le potentiel de ce modèle unique.

Les véhicules électriques Kia bénéficient d'une garantie batterie de 8 ans ou 160 000 km, un gage de fiabilité qui reflète l'engagement de la marque en matière de qualité et de durabilité.

Pour obtenir un devis ou plus d'informations :

<https://www.kia.tn/landingpage/kia-ev9>

Hotline dédié aux véhicules électriques : 46 801 802

MyBIATCorporate

Conçue avec vous, pour vous

— Pour ceux qui savent que la maîtrise est la clé de la réussite

MyBIATCorporate est la nouvelle offre digitale conçue **sur mesure** pour répondre aux besoins des entreprises et des Groupes d'affaires.

Parfaitement sécurisée, **MyBIATCorporate** est une offre évolutive continuellement enrichie par de nouvelles fonctionnalités inspirées aussi bien par notre clientèle Entreprises que par les meilleures pratiques internationales.

www.mybiat-corporate.tn



Disponible sur App Store, Playstore et Huawei AppGallery

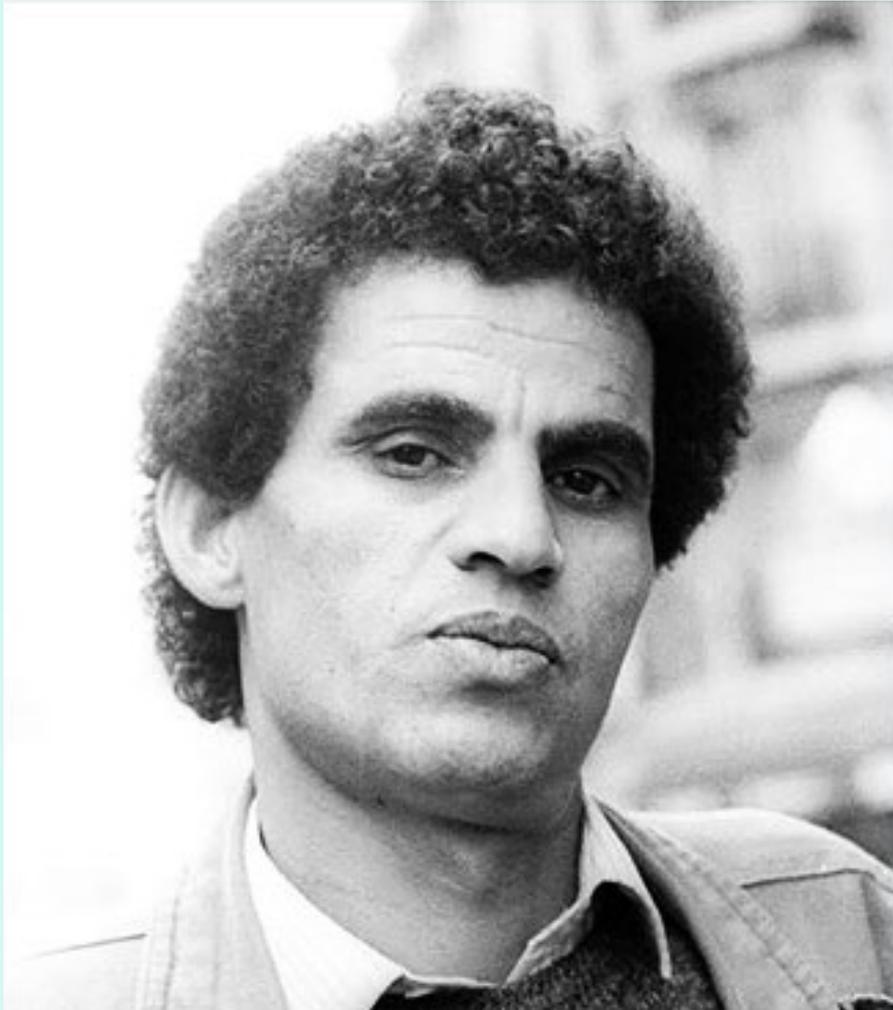


Engagés
avec vous



Prix Mahmoud Darouiche |

Homage à Sghaier Ouled Ahmed, voix engagée de la poésie tunisienne



Le prix de la première session du « Prix Mahmoud Darouiche pour la poésie les lettres et les arts » a été décerné à titre posthume, au grand poète tunisien d'expression arabe Sghaier Ouled Ahmed "pour l'ensemble de son œuvre poétique et littéraire et son parcours créatif, patriotique et plein de valeurs humanistes".

La cérémonie de remise du prix et d'hommage aux deux géants de la poésie arabe, le Palestinien Mahmoud Darouiche (1941-2008) et le Tunisien Sghaier Ouled Ahmed (1955-2016), sera organisée le vendredi 13 juin à partir de 15h, à la librairie Al-Kitab, à Mutuelleville, à Tunis, a annoncé, samedi, à l'agence TAP

le président du jury Abdelhamid Larguèche.

La cérémonie aura lieu en présence de la femme de Ouled Ahmed « Zouhour » et de leur fille « Kalimet ». La poésie et la littérature arabe en général seront au cœur de cet événement qui sera ponctué de lectures de poèmes de Ouled Ahmed et Darouiche interprétés par la chanteuse et musicienne Aida Niati.

Le prix Mahmoud Darouiche pour la poésie les lettres et les arts est organisé par la Chaire ICESCO "Ibn Khaldoun pour la Culture et le Patrimoine" au Centre des Arts, de la Culture et des Lettres, Ksar Saïd et la Faculté des Lettres, des Art et des Humanités de la Manouba.

La Chaire ICESCO "Ibn Khaldoun pour la Culture et le Patrimoine" fait partie du réseau des chaires internationales de la Pensée, des Lettres et des Arts de l'Organisation du Monde Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ICESCO) regroupant de prestigieuses universités et instituts de recherche.

Présidé par Abdelhamid

Larguèche, historien universitaire, le comité scientifique du prix Mahmoud Darouiche pour la poésie les lettres et les arts » réunit également Latifa Lakhdar, historienne et ancienne ministre de la Culture, et Faouzi Mahfoudh, historien et Président de la Chaire Ibn Khaldoun. Le trio d'historiens fait partie du jury du Prix Ibn Khaldoun pour la promotion et la recherche dans les sciences humaines » 2025 dont les lauréats ont été récemment dévoilés.

Entre Ouled Ahmed et Darouiche

Abdelhamid Larguèche présente Ouled Ahmed comme un « poète bohémien par excellence ». Ouled Ahmed était « le plus populaire et le plus aimé parmi les élites intellectuelles de Tunis et dans une large partie du Monde arabe et surtout palestinien », indique l'historien.

« Par sa maîtrise exceptionnelle des traditions poétiques arabes, son admiration sans limites pour les maîtres de la littérature, son génie verbal alliant précision et beauté, et son engagement humaniste, Sghaier Ouled Ahmed s'est imposé comme un poète accompli, figure incontournable de la poésie contemporaine », souligne le président du jury.

« Son amitié avec le poète palestinien Mahmoud Darouiche est devenue légendaire et justifie

amplement ce prix », a déclaré Larguèche. « En 1995 Lorsque Ouled Ahmed était directeur de Beit Al-Chi'ir » (maison de la poésie), il a rendu un vibrant hommage au poète palestinien et s'est considéré comme son disciple », a-t-il rappelé.

Né le 4 avril 1955 et décédé le 5 avril 2016, Mohamed Sghaier Aouled Ahmed est originaire de la région de Sidi Bouzid, ville où avait éclaté la première étincelle de la révolution de 2011. Ce poète avait dédié sa vie à la lutte contre la dictature et a longtemps combattu l'extrémisme idéologique. Il était un fervent défenseur des libertés individuelles, de la femme et des idées modernistes et progressistes.

Certains de ses poèmes sont devenus de véritables hymnes mis en musique et chantés dont « Femmes de mon pays », « Mon dieu aidez-moi contre eux » et « Le poème du dimanche ».

Selon Larguèche, « la plupart de ses recueils sont édités à fonds propres. Ce n'est qu'après la révolution de 2011 qu'il a eu quelques honneurs surtout sous la présidence de l'ancien président de la république Mohamed Naceur qui l'avait décoré de l'ordre National du mérite ».

Parmi ses principaux recueils de poèmes on cite Cantiques des six jours (Editions Demeter, 1988),

**RADIO
DIASPORA
TUNISIA**



Dr. Lobna Karoui

Dr. Tawfik Jelassi

invité
**DR. TAWFIK
JELASSI**

La Diplomatie à l'Ère du
Digital Exponentiel

Dans notre spéciale série « Nos Ambassadeurs de l'Excellence », nous vous dévoilons le parcours inspirant de Dr. Tawfik Jelassi, Ancien Doyen de l'École internationale de management des Ponts et Chaussées, Ancien ministre Tunisien et depuis Juillet 2021, sous-directeur générale de communication et d'informations de UNESCO.



Je n'ai pas de problème (Editions Cérès, 1989), Détails (Editions Bayram,1989), Le Sud de l'eau (Editions Cérès, 1991), Testament (éditions Manshurât Aouled Ahmed, 2002), États de route (2013), Conduite poétique de la révolution tunisienne (2013).

Certains sont traduits en langue française. Les éditions Nirvana ont publié un recueil de poèmes Choisis en 2016 pour honorer sa mémoire.

"Brouillon de patrie - Ouled Ahmed" est une anthologie poétique en français de l'œuvre d'Ouled Ahmed, traduite par Aymen Hacen et préfacée par Moncef Mezghanni avec un avant-dire d'Adonis. Cet ouvrage de 108 pages est paru en avril 2021 aux Editions Manifeste en coédition

avec le Merle Moqueur (France).

"Contrairement à la plupart des poètes arabes de sa génération, Ouled Ahmed ne s'est pas engagé poétiquement en politique, mais il s'est engagé en poésie politiquement, lit-on dans la description de cette anthologie.

Mahmoud Darouiche (1941-2008) demeure la voix de la Palestine. Les recueils de ce grand poète arabe qui a forgé les chants de l'exil sont traduits dans plusieurs langues.

Il est auteur de recueils de poésie comme : "Feuilles d'olivier, 1964), Son premier recueil, marqué par la résistance et l'amour de la terre palestinienne, "Un amant de Palestine (1966), Poèmes d'exil et de nostalgie, "Je t'aime ou je ne

t'aime pas (1972), Entre poésie lyrique et politique, "Tentative n°7 (1974), "Voici son image et voici le suicide de l'amant, 1975), "Moins de roses (1986), "Pourquoi as-tu laissé le cheval seul ? (1995), "Mural (2000), "Ne t'excuse pas (2004), "Une mémoire pour l'oubli, 1987), "En présence de l'absence (2006).

Dans un extrait de son fameux poème « Sur cette Terre », Darouiche dit « Sur cette terre, il y a ce qui mérite vie : l'hésitation d'avril, l'odeur du pain à l'aube, les opinions d'une femme sur les hommes, les écrits d'Eschyle, le commencement de l'amour, l'herbe sur une pierre, des mères debout sur un filet de flûte et la peur qu'inspire le souvenir aux conquérants... ».





PHOTO ANIS MILI

«L'Homme de Cendres», «La Noce», «Camera Arabe» |

Le patrimoine cinématographique tunisien restauré à l'honneur



aux archives cinématographiques et aux œuvres classiques restaurées. Organisé par la Cineteca di Bologna, "Il Cinema Ritrovato" est axé sur les films restaurés et le cinéma de l'époque. Le festival propose une programmation de neuf jours avec plus de 400 projections dans plusieurs salles du centre historique de Bologne. Le programme complet de cette 39^{ème} édition sera dévoilé le mardi 10 juin, au cours d'une conférence de presse prévue à 12h.

« L'Homme de Cendres » de Nouri Bouzid, « La Noce » du Nouveau Théâtre et "Camera Arabe" de Férid Boughedir, feront leur première mondiale en version restaurée à la 39^{ème} édition du festival "Il Cinema Ritrovato" qui se tiendra du 21 juin au 29 juin 2025, à Bologne (Italie).

« L'Homme de Cendres »(1986) et « La Noce » (1978), longs métrages de fictions, feront leur première en version restaurée dans la section "Cinematlibero".

La copie restaurée de "Camera Arabe", long métrage

documentaire réalisé en 1987 par le grand cinéaste, critique et historien du cinéma Férid Boughedir, sera présenté dans l'une des sections du festival (à confirmer). Ce film a été restauré par les Archives françaises du film du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) en accord avec le réalisateur.

Ces trois œuvres majeures du patrimoine cinématographique tunisien seront projetées, entre le 21 et le 28 juin.

"Il Cinema Ritrovato" est le plus grand festival au monde consacré

Projets de restauration réalisés avec des partenaires tunisiens et européens

La restauration de « L'Homme de Cendres » et « La Noce » a été rendue possible « grâce à une coopération fructueuse entre des producteurs tunisiens et plusieurs cinémathèques et centres d'archives européens, avec le soutien du ministère des Affaires Culturelles et l'engagement constant de l'Association "Ciné-Sud Patrimoine", a déclaré, dimanche, à l'agence TAP, Mohamed Challouf, vice-président de Ciné-Sud Patrimoine.



Il a annoncé que la contribution du ministère a mis à disposition à ces projets de restauration les négatifs, image et son, des films dans leur version originale.

La Cinemateca Portuguesa de Lisbonne a pris en charge une restauration complète, à la fois numérique et photochimique, image et son, du film "La Noce" ("Al-Urs", titre en arabe), un classique du cinéma tunisien.

En plus de la version numérique (DCP 4K) qui sera projeté lors du festival Il Cinema Ritrovato, la cinémathèque de Lisbonne offrira une copie 35 mm entièrement restaurée au producteur (Nouveau Film) ainsi qu'à la Tunisie".

Le film sera présenté le 27 juin, à 14h00, en présence de l'actrice et coréalisatrice Jalila Baccar, représentante du Nouveau

Théâtre, un collectif artistique remarquable, -composé de Jalila Baccar, Fadhel Jaibi, Mohamed Driss, Habib Masrouki et Fadhel Jaziri-, à l'origine de la réalisation et la production de ce film sorti en 1978.

"L'Homme de cendres" ("Rih Es-Sed, titre en arabe), écrit et réalisé par Nouri Bouzid, est un long métrage de fiction (1 h 49 min) sorti en 1986. Ce film est une production tunisienne de Ciné téléfilms dont Ahmed Baha Eddine Attia est le cofondateur et la Société Anonyme Tunisienne de Production et d'Expansion (SATPEC).

Ce chef-d'œuvre du cinéaste engagé Nouri Bouzid fait actuellement l'objet d'une restauration conduite par la Cineteca di Bologna en collaboration avec la CINEMATEK de Bruxelles. Ces deux institutions majeures, membres de la FIAF, unissent leurs soutiens

pour redonner vie à ce film emblématique du cinéma tunisien.

La restauration, en cours d'achèvement au laboratoire « « L'Immagine Ritrovata » de Bologne, sera finalisée à temps pour sa première projection mondiale, prévue le 22 juin prochain, à 16h30.

« Préserver ces œuvres, c'est protéger ce qui nous raconte »

Préserver ces œuvres, c'est protéger ce qui nous raconte, nous définit et nous inspire. C'est également affirmer notre identité collective et renforcer le rayonnement culturel de la Tunisie à l'échelle régionale et internationale », a déclaré Challouf.

Il souligne que les films du patrimoine restaurés connaissent « une seconde vie en rencontrant de nouvelles générations. Leur



ressortie, parfois 40 ou 50 ans après leur création, dans des versions numériques 2K ou 4K, offre au public l'opportunité de se reconnecter à sa culture et à son histoire cinématographique ».

La sélection de "La Noce", "L'Homme de Cendres" et "Camera Arabe" au festival Il Cinema Ritrovato de Bologne met en lumière la richesse du cinéma tunisien, affirme le cinéaste. Ces œuvres emblématiques bénéficieront ainsi d'une visibilité internationale, permettant à des centaines de programmeurs spécialisés dans le cinéma de patrimoine de les redécouvrir et, potentiellement, de les faire rayonner auprès de cinéphiles du monde entier ».

Challouf est le cofondateur, avec Kahena Attia, Fayza M'rabet Daldoul, de l'association "Ciné-Sud Patrimoine" qui œuvre depuis plusieurs années à la sauvegarde, la restauration et la valorisation du patrimoine cinématographique tunisien, arabe et africain. L'association a su tisser, au fil des années, un solide réseau de coopération avec plusieurs institutions européennes prestigieuses : la Cinematek de Bruxelles, la Cinemateca Portuguesa de Lisbonne, la Cinémathèque de Toulouse, la Cineteca di Bologna ou encore la DEFA Stiftung de Berlin.

Ces collaborations ont permis, grâce au soutien du ministère des Affaires Culturelles et à la sensibilité de quelques producteurs privés, de restaurer de nombreuses autres œuvres emblématiques de notre mémoire collective telles que "Les Baliseurs du désert", "Viva la Muerta", "Les Dupes", "Traversées", "Camp de Thiaroye", "L'ombre de la terre". Plusieurs de ces films ont été projetés dans de grands festivals internationaux tels que Venise, Cannes, Bologne, Lyon et bien d'autres, témoignant ainsi de leur valeur patrimoniale et de leur portée universelle.

Mohamed Challouf est derrière tout ce travail de restauration avec les partenaires italiens. Le cinéaste et documentariste est habité par la cause des cinémas du Sud et œuvre pour la promotion du cinéma tunisien aussi bien que ceux du Continent africain.

Il est lauréat du prix Vittorio Boarini fondateur de la Cinémathèque de Bologne, décerné à l'occasion d'« Il Cinema Ritrovato » 2023. Ce prix lui a été attribué en reconnaissance à son « engagement dans la préservation et la promotion du patrimoine cinématographique ».

Challouf est également directeur artistique de "Ciné-Musée" dont la 8ème édition aura lieu en Octobre 2025. "Ciné-Musée" est la

seule manifestation en Afrique et dans le monde arabe entièrement consacrée à la valorisation du patrimoine cinématographique tunisien et mondial", a-t-il indiqué. Elle est organisée depuis 2015, à Sousse par Ciné-Sud Patrimoine avec le soutien du Centre national du Cinéma et de l'Image (CNCI) et de plusieurs partenaires internationaux.

"Il Cinema Ritrovato" se déroule chaque année dans des salles et des espaces outdoor de la ville de Bologne, au nord de l'Italie. Les projections se déroulent en plein air entre «Piazza Maggiore », une Place dédiée à la projection de copies restaurées des grands classiques du cinéma mondial et « Piazzetta Pier Paolo Pasolini » qui présente des films muets en ciné-concerts avec d'anciens appareils de projection.

Ce festival constitue un rassemblement d'envergure dédié au cinéma du patrimoine qui réunit au-delà des cinéphiles, un grand nombre de spécialistes dans la restauration des films majoritairement les dirigeants des Cinémathèques issus des cinq Continents.



Les Nocturnes d'El Jem 2025 |

11 concerts symphoniques de 7 pays au cœur de l'amphithéâtre romain



11 soirées aux sonorités de sept pays (Tunisie, Italie, Belgique, Espagne, Algérie, Canada et l'Autriche) sont au programme de la 38ème édition du Festival international de musique symphonique "Les Nocturnes d'El Jem" qui se tiendra du 12 juillet au 16 août 2025. La programmation a été dévoilée ce mardi lors d'une conférence de presse conjointe avec le festival international de

Dougga et mise en ligne sur le site officiel du Festival international de musique symphonique d'El Jem.

L'ouverture sera avec des légendes italiennes qui s'invitent à El Jem avec l'Orchestre de chambre Florentine fondé en 1981 par le Maestro Giuseppe Lanzetta, son actuel directeur permanent, et considéré comme

"l'un des meilleurs orchestres européens depuis Camer". En quelques années, l'Orchestre a attiré l'attention de la critique nationale et internationale grâce à de nombreux concerts organisés aussi bien en Italie, pour les institutions musicales les plus importantes, qu'à l'étranger dans diverses tournées dans différents coins du monde.



Huile d'Olive

La Tunisie, représentée par 57 producteurs d'huile d'olive, a raflé 44 médailles d'or lors de la 4ème édition du Concours international de qualité de l'olive et de l'huile d'olive, qui s'est tenue récemment à Istanbul, en Turquie (édition 2025), et qui a attiré 360 producteurs participants.

L'huile d'olive tunisienne a été sélectionnée parmi de nombreuses autres huiles provenant de pays tels que le Mexique, la Turquie et l'Arabie saoudite. Outre le nombre important de médailles d'or, les producteurs tunisiens ont reçu deux médailles de platine, dix médailles d'argent et une médaille de bronze.

L'Académie Turque de l'huile d'olive, cette 4ème édition du concours s'est démarquée par la participation des petits producteurs engagés à préserver le patrimoine agricole et alimentaire de leur pays.

La nouvelle édition s'est, également, intéressée, aux entreprises productives dirigées par des jeunes, leur permettant de présenter de faire la promotion de leurs projets à l'international.

L'évènement était aussi l'occasion pour les participants tunisiens de renforcer la coopération et d'échanger avec des participants de divers pays et des acteurs internationaux du marketing.

Dans une soirée aux couleurs de la Belgique intitulée "Alors on danse", l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie (ORCW) offrira un cocktail bien varié entre répertoire classique, chansons arméniennes, danses Roumaines et un hommage à la chanson tunisienne.

Fondé en 1984, l'Orchestre de Cámara Villa de Madrid (Espagne) qui présentera "Danses du monde et musique espagnole", se produit avec des instruments de grande valeur artistique et historique.

De la baguette du chef d'orchestre hongrois Laszlo Gyuker, l'Orchestre du Bal de l'opéra de Vienne propose les plus belles valse de Vienne avec la soprano Verena Tranker, saluée par la presse pour sa "belle, délicate, enjouée et aigue voix de soprano" ainsi que pour son "charisme scénique" et le ténor Clemens Kerschbaumer ayant connu un grand succès avec son interprétation de "George Brown" dans "La Dame blanche".

Sous la houlette de Lotfi Said, l'Orchestre Symphonique de l'Opéra d'Alger, composé de plus de soixante musiciens algériens professionnels sera présent avec la jeune soprano algérienne Sérine Dina Khiari, connue pour son talent exceptionnel et le ténor Bilal Sahraoui.

Des airs du Canada sont au

programme avec Oriental Heritage Choir "la chorale de l'héritage oriental".

Du côté de la Tunisie, et dans un concert exceptionnel réunissant 130 artistes sur scène, Hassen Doss propose dans son nouveau spectacle avec l'Orchestre et le Chœur El Manar", sous la direction de la cheffe d'orchestre Salma Masmoudi, une fusion des styles, entre chansons anciennes, titres populaires et créations personnelles. Les festivaliers auront à découvrir une nouvelle expérience musicale "Les Etoiles Symphoniques : 24 Parfums de Tunisie", une édition spéciale de l'œuvre acclamée du pianiste et compositeur tunisien Mohamed Ali Kammoun. 120 artistes seront sur scène, dont 50 jeunes virtuoses, 70 choristes intergénérationnels, des solistes talentueux, et un orchestre symphonique dirigé par Achraf Bettibi.

L'évènement musical d'exception organisé par le Théâtre de l'Opéra de Tunis en 2025 "La Nuit des Chefs" fera sa première entrée à El Jem réunissant, lors d'une même soirée, plusieurs chefs d'orchestre de renom qui se succèdent à la direction de l'Orchestre Symphonique Tunisien (OST) et du Chœur de l'Opéra de Tunis pour un voyage musical à travers les œuvres majeures du patrimoine méditerranéen, enrichi par des incursions dans le répertoire classique occidental.

Le Carthage Symphony Orchestra (CSO), de Hafedh Makni donnera l'avant dernier concert de cette édition 2025 qui sera clôturée par l'artiste autrichien pluridisciplinaire, le violoniste Yury Revich, Représentant honoraire de l'UNICEF en Autriche qui se produira avec l'Orchestre Symphonique Tunisien sous la houlette de maestro Shady Garfi.

Ci-après le programme (par date) des soirées qui débiteront à 21H30 :

12 juillet : Les légendes italiennes s'invitent à El Jem avec l'orchestra

Fiorentina da camera-Italy under the stars : Morricone, Puccini, Rota ...

17 juillet : Mohamed Ali Kammoun et l'Orchestre Symphonique de Mégrine dans "Les étoiles symphoniques : 24 Parfums de Tunisie".

19 juillet : La Nuit des Chefs (Tunisie)

24 juillet : Orchestre Royal de chambre de la Wallonie "Alors on danse !" (Belgique)

26 juillet : Orchestra de Camara Villa Madrid "Danses du monde et

musique espagnole"

02 aout : l'Orchestre du bal de l'opéra de Vienne "Les plus belles valse de Vienne"

06 aout : Hassen Doss avec l'orchestre et chœur El Manar

09 août : l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger

10 aout : Oriental Heritage Choir (Canada)

12 aout : Orchestre symphonique de Carthage

16 aout : Yury Revich et l'Orchestre symphonique tunisien



LES 3 DE LA SEMAINE DE MISTER W.

LE MONDE, CONTINUE DE TOURNER, PARFOIS DE TRAVERS, VOICI CE QUE J'EN RETIENS CETTE SEMAINE.



LA CLAQUE POSITIVE NARENDRA MODI, MEILLEUR AMIGO



Un fâido enclain vent compüree at l'alliance entre-bien şoupourieuxl Collaboration auc climat, clenergie et tecnologia. Lol hléz rriforcé des secteurs blanbraies dèzarerienque rienalcon plus tard.

Moi, Modi, li commence à me plaire...

- MISTER W.



PANIQUE À BORD TENTATIVE DE PUTSCH A PANAMA



Une eni-sürprénden o candidate a putsch bi zaharnac un ex-presso-riential, a zèmpite confirmement. Aprés un desperate. En tout cas, pour l'instant, ouf... MISTER W.



JAPON!
DO YOU JUMP?
- MISTER W.

Comment l'intelligence artificielle transforme-t-elle la lutte contre la désinformation en ligne?



À l'heure où l'intelligence artificielle révolutionne tous les secteurs, la lutte contre la désinformation en ligne devient un champ de bataille technologique, éthique et politique. Deepfakes, faux profils, contenus manipulés... Jamais les fake news n'ont été aussi sophistiquées. Et paradoxalement, c'est l'IA elle-même qui se positionne aujourd'hui comme l'un des remparts les plus prometteurs face à cette menace.

La désinformation numérique ne se limite plus à quelques canulars viraux. Elle s'inscrit dans des stratégies coordonnées pouvant influencer sur des élections, semer la panique lors de crises sanitaires ou manipuler des marchés financiers. En 2024, une étude de l'Union européenne révélait que plus de 70 % des contenus

mensongers à forte viralité étaient amplifiés par des algorithmes ou produits avec l'aide d'outils d'IA. Des usines à clics aux faux comptes dopés au machine learning, la manipulation de l'information est devenue une industrie.

Mais l'IA peut aussi jouer les gardiens du temple. Des outils de détection automatique de fake news se perfectionnent, capables d'identifier des incohérences sémantiques, de traquer l'origine d'un contenu ou de vérifier en temps réel des faits grâce au croisement massif de données. Des start-ups comme Logically ou des géants comme Google développent des solutions d'IA capables d'alerter les rédactions ou les plateformes sociales dès qu'un contenu douteux gagne en visibilité.

Reste une question centrale: qui garde les gardiens? L'automatisation de la modération comporte des risques d'erreurs, de biais ou de censure algorithmique. L'IA ne doit pas devenir un arbitre silencieux de la vérité. Elle doit agir en soutien à une démarche humaine, pluraliste et transparente. Plusieurs initiatives visent ainsi à former les journalistes, à renforcer la coopération entre plateformes, chercheurs et régulateurs, et à sensibiliser le grand public à l'esprit critique.

En Tunisie comme ailleurs, la question devient urgente. Avec l'émergence d'outils de génération automatique de contenu en arabe dialectal ou en français, les campagnes de désinformation pourraient se multiplier à l'approche d'échéances électorales ou sociales sensibles.

Face à l'ampleur du défi, la riposte ne pourra être que collective. L'IA est un outil, pas une solution miracle. Mais bien utilisée, elle peut devenir une alliée précieuse pour restaurer ce bien commun qu'est la vérité.

A Toute allure |

C'est le bac ...



J'ai une nièce qui a la chance de passer le bac 2011, le bac de la révolution, elle est presque sûre de réussir puisqu'elle a bien préparé son examen, mais nous on se dit que le bac 2011 sera sûrement généreux.

Il sera peut-être généreux... mais pourquoi faire? Pour faire comme pendant les années Ben Ali où on passait avec 9 et quelque chose pour se retrouver à un ISET de je ne sais où en train d'apprendre comment «on taille les ongles des chèvres?»

Alors le bac en Tunisie aujourd'hui ne veut dire qu'une chose, la personne concernée a dépassé 20 ans ou presque. Elle est apte à être comptabilisée parmi les

chômeurs d'ici trois ou 4 ans au maximum.

Malgré la révolution, rien n'as changé? Rien ne peut changer en un clin d'œil tellement notre système éducatif est pourri de la 1ère année du primairejus qu'au doctorat. Tellement la néfaste culture politique pourrie du RCD est répandue qu'il faudrait presque penser à refaire toute l'école, y compris les murs.

Nos instits sont mal recrutés, mal suivis, mal payés et travaillant mal dans des conditions inimaginables. Nos directeurs d'école sont à une écrasante majorité des directeur parce qu'ils étaient des RCD et pas pour leur expérience et/ou compétence...

Nos inspecteurs ont appris à inspecter 4 sur recommandations et 2 dans les règles quand ils les trouvent; nos livres d'école, du primaire jusqu'au secondaire, ont été écrits par des inspecteurs et des conseillers pédagogiques qui ont dû traficoter avec le CNP et sa direction RCD pour voir leurs livres acceptés et imprimés. J'en passe.

Au secondaire, vous en voulez en voilà. Les nouveaux professeurs ayant soit disant obtenu le CAPES sont d'un niveau indescriptible, leur culture générale est le produit de feu TV7 et ses émissions sportives, et ils ne distinguent pas grand-chose s'il s'agit d'un billet de 10 dinars ...

J'en passe à la fac. Les étudiants et leurs profs, les cours de soir de la fac, en prépa s'il vous plaît à 250 dinars par mois, les réussites ramassées au gré d'une sale drague de profs vicieux et...

Malgré cela, nous pouvons quand même dire bravo à tous ceux qui ont eu leur bac et surtout bonne chance... Ils en auront besoin!

*Ali Laid BM
(25 juin 2011)*



HORS-SÉRIE



Collection



Trois actes sur la scène mondiale, en mode Mister W.

Le monde continue de tourner, parfois de travers. Voici ce que j'en retiens cette semaine.

● La claque positive

L'Inde en orbite : une station spatiale 100% made in Bharat

C'est une claque cosmique que vient de signer l'Inde : sa première station spatiale 100 % nationale est entrée en phase opérationnelle cette semaine. Baptisée Bharatiya Antariksh Kendra, la plateforme tourne désormais autour de la Terre, avec une mission d'astronomie appliquée et d'expérimentation biologique. Après avoir envoyé un rover sur la face cachée de la Lune et un satellite vers le Soleil, New Delhi confirme son ambition spatiale... et sa volonté de ne plus être un sous-traitant technologique.

Et pendant ce temps, l'Europe regarde les étoiles... depuis la salle d'attente.

● Panique à bord

États-Unis : le virus Trump s'attaque au droit du sol

Donald Trump n'a pas perdu de temps. À peine la Cour suprême renforçait-elle son immunité présidentielle qu'il lançait une nouvelle bombe juridique : la remise en cause du droit du sol. Cette semaine, le camp républicain a présenté un projet visant à limiter l'octroi automatique de la citoyenneté américaine aux enfants nés sur le sol des États-Unis de parents sans papiers.

Derrière la manœuvre, une stratégie électorale bien rodée : flatter la frange la plus nationaliste de l'électorat tout en attisant les tensions sur la question migratoire. Le retour de cette vieille obsession conservatrice inquiète jusqu'au sein du parti républicain. Et relance le débat sur la Constitution et le sens du mot "Amérique".

2025, ou quand l'Oncle Sam commence à se méfier de ses propres bébés.

● L'absurde en action

Corée du Sud : la fin du décompte des âges à la sauce kimchi

C'est officiel : en Corée du Sud, tout le monde a perdu un an... ou presque. Le gouvernement a mis fin cette semaine au système traditionnel d'âge qui comptabilisait automatiquement un an à la naissance, puis ajoutait une année de plus chaque 1er janvier. Résultat : une population rajeunie d'un coup de baguette administrative. Objectif ? Mettre fin à la confusion dans les documents officiels, harmoniser les pratiques internationales... et accessoirement, booster le moral d'un pays vieillissant à vitesse grand V. Imaginez : vous vous réveillez et votre carte d'identité vous rajeunit sans Botox. Magique.

Prochaine étape : un décret pour perdre cinq kilos en signant un formulaire ?

« La semaine prochaine, on reparlera peut-être d'humains raisonnables... mais ne rêvons pas trop. » MISTER W.



C'est plus sérieux

**Naviguez en toute sécurité
avec notre contrat**

Un ensemble de garanties pour vous sécuriser :

- La protection contre les dommages causés au bateau assuré:
Pertes et avaries, Incendie, tempête, vol...
- L'assurance de votre responsabilité civile pour les dommages corporels et matériels causés aux tiers
- Le remboursement des frais de retraitement, de recherche d'assistance et de sauvetage
- La garantie individuelle personnes embarquées
- La protection contre les pertes et dommages causés aux mobiliers, objets et effets personnels
- Le transport par voie terrestre.
- La possibilité d'octroi d'une couverture pour navigation en dehors des eaux territoriales Tunisiennes.

**"GLOBALE EMBARCATION
DE PLAISANCE"**

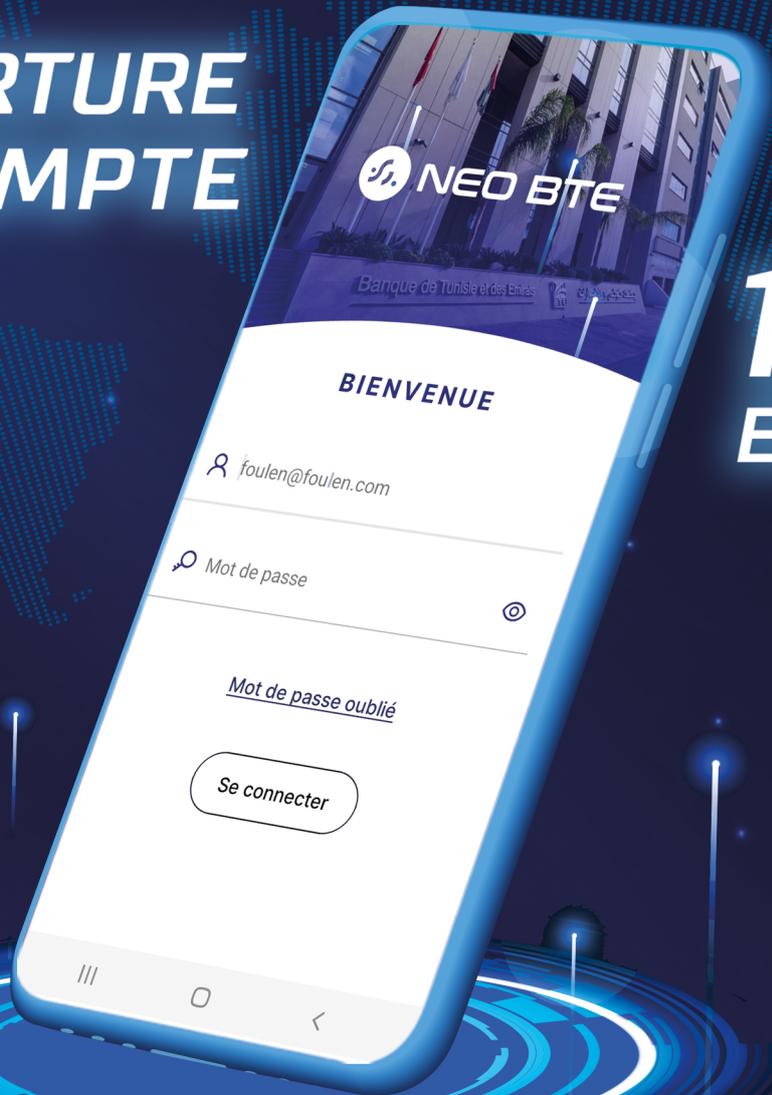
COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES
Siège Social : Imm. COMAR - Av. H.Bourguiba 1001 Tunis
www.comar.tn



Réinventons la banque ensemble !

1^{ère} Banque en ligne en Tunisie

OUVERTURE DE COMPTE



100% EN LIGNE



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats

